



**Procès-verbal**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**18 AVRIL 2025**



## ORDRE DU JOUR :

*Préambule : explications des modalités de vote de l'AGO (Votes en tunnel)*

### **Ouverture des votes de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025 sur la plateforme LUMI**

Accueil et émargement

---

### **Ouverture de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

- **Accueil par le Président** de la Fédération Française Handisport (FFH)
- **Rapport moral relatif à l'exercice pour la saison 2023-2024** par le Secrétaire Général
- **Rapport de la Direction Technique National** pour la saison 2023-2024 par le Directeur Technique National
- Approbation du procès-verbal de l'AG Ordinaire en date du 20 avril 2024 *(Vote)*
- Approbation du procès-verbal de l'AG Ordinaire de renouvellement de la CSOE du 16 au 18 octobre 2024 *(Vote)*

### **Point financier**

- **Présentation des comptes annuels 2024** par la Trésorière Générale
- **Rapport du Commissaire aux comptes** sur les comptes annuels 2024
- Approbation des comptes annuels 2024 *(Vote)*
- Présentation et approbation de **la proposition d'affectation du résultat 2024** *(Vote)*
- Présentation et approbation du **rapport spécial sur les conventions règlementées** par la Commissaire aux comptes *(Vote)*
- Présentation et approbation du **projet de cotisations, affiliations et licences, 2025-2026** par la Trésorière Générale *(Vote)*
- Présentation et approbation du **budget prévisionnel 2025** par la Trésorière Générale *(Vote)*  
Proposition et approbation de **renouvellement du mandat de la société AUDIT'RS** représentée par Raphaële S. Terquem *(Vote)*
- Proposition et approbation d'**une autorisation donnée au comité directeur de souscrire un emprunt supplémentaire** de 600 k€, portant l'emprunt total à 1,2 M€, afin de financer les



travaux de l'immeuble sis 42/44 rue Louis Lumière, 75020 Paris. Ce nouvel emprunt s'ajoute à l'emprunt de 600 k€ voté en Assemblée Générale de 2024. (Vote)

### **Rapports**

- **Comité d'Éthique** par le président du Comité d'Éthique ou son représentant
- **Commission Médicale** par le médecin fédéral ou son représentant

---

Fermeture des votes de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025 (sur la plateforme LUMI)

---

- Examen et réponses aux **vœux**
- **Présentation des résultats des votes** sur les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Secrétaire Général

**Clôture de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** par le Président de la FFH



## **Point 1 - Accueil du Président, Gaël Rivière**

### Prise de parole de Gaël Rivière, Président de la Fédération Française Handisport :

Le Président de la Fédération, Gaël Rivière, ouvre la présente séance et adresse un mot d'accueil. Il donne ensuite la parole à Marie-Amélie Le Fur, la Présidente du CPSF.

“En introduction de cette Assemblée que j'ouvre par ce propos liminaire, je voudrais passer la parole à **Marie-Amélie Le Fur, présidente du CPSF**, qui a fait un long chemin matinal pour nous rejoindre, et je l'en remercie, car son emploi du temps est particulièrement dense. Elle a pris le temps de venir nous voir, et nous lui faisons une place bien volontiers au sein de cette Assemblée Générale parce que le CPSF est un de nos partenaires, nous travaillons aux eux sur les territoires, au sein du Conseil d'administration. Il est important parce que nous avons une même ambition, promouvoir la pratique par les personnes en situation de handicap et pour les personnes en situation de handicap, et dans cette ambition commune, il faut que nous continuions à nous parler, nous écouter, en dépit parfois de nos désaccords, mais qui sont ridiculement anecdotiques quand on pense à l'ambition commune qui est la nôtre et à la tâche considérable que l'on doit accomplir ensemble.

Merci beaucoup Marie-Amélie, on te réserve, j'espère, le meilleur accueil et on te laisse la parole pour une rétrospective et quelques traits dessinés pour le futur”.

### Prise de parole de Marie-Amélie Le Fur, présidente du CPSF :

“quelques petits mots particuliers, déjà un mot de félicitations à l'ensemble des membres du comité directeur récemment élus, et un mot tout particulier pour toi, Gaël Rivière, suite à ton élection en tant que président, élection qui vient récompenser ton engagement de longue date au sein du Comité Directeur, et engagement de longue date en tant qu'athlète paralympique, et je pense que tu as dû passer une année 2024 extraordinaire, encore merci à toi et tes coéquipiers de nous avoir tant fait rêver lors de cette finale des Jeux Paris 2024.

Et un mot pour Ghislaine, avec laquelle j'ai eu le plaisir de collaborer pendant six ans, merci pour ta confiance et pour les échanges que nous avons pu avoir, parfois animés, comme l'a rappelé Gaël Rivière, mais je crois qu'au final on a pu trouver un point d'équilibre dans notre vision, car nous sommes toutes les deux et finalement tous ici présents, de véritables amoureux du parasport, de ce mouvement paralympique,



et de fervents défenseurs de cette Fédération Handisport. Je n'oublierai jamais qu'il y a un peu plus de 20 ans, cette fédération m'a accueillie, et m'a permis de retrouver ce plaisir et amour du sport. Un mot particulier pour Sylvain, également, à côté de moi, c'est toujours un plaisir de collaborer avec toi pour partager ta vision et avoir ces échanges permettant au Comité Paralympique de grandir. On le disait, nous avons vécu une année 2024 extraordinaire, un été qui a permis, je le crois, j'en suis vraiment convaincue, de permettre aux Jeux paralympiques et au mouvement paralympique de passer dans une autre dimension.

Je voulais revenir sur **trois grands piliers de cette réussite**.

D'abord, le pilier essentiel, inhérent à la réussite des Jeux paralympiques, **le pilier de la performance**. L'équipe de France, dans sa globalité, sa pluralité de disciplines a été à la hauteur du rendez-vous, sur deux grands enjeux. Le premier était un objectif de taille, avoir la France représentée dans les 22 sports du programme paralympique. Pourquoi c'est essentiel? Car pour moi, une nation parasportive ne se décrit pas que par le fait du nombre de médailles d'or gagnées. Le fait d'avoir la France représentée dans les 22 sports, c'est démontrer en France, qu'on peut offrir un modèle pluriel, une diversité de pratiques à destination des personnes en situation de handicap, et tout cela s'incarne par cette pratique à haut niveau. Et ça nous permettait d'offrir une diversité d'images, d'appuyer ce rayonnement et d'ouvrir le champ des possibles pour les personnes en situation de handicap.

Le deuxième pilier de la réussite, **les médailles**. 75 médailles, 19 en or, et avoir peut-être aujourd'hui un mot tout particulier pour le DTN, qui était en fonction à ce moment-là, différents DTN se sont succédés, mais Grégory Saint-Géniès, un mot de remerciement pour toi et tes équipes, les personnes qui composent ces différentes commissions sportives. Salutation toute particulière au cyclisme, la boccia, le cécifoot qui nous ont fait rêver. Souligner que ces exploits ont été permis aussi par des moyens renforcés, et avoir une salutation toute particulière pour Arnaud Lithou, de l'Agence Nationale du Sport, et vous dire que ces moyens renforcés pour la haute performance paralympique seront continués dans le temps et permettront d'aborder sereinement les Jeux de 2026, de 2028 et plus durablement les Jeux de 2030. J'y serai particulièrement sensible, on sait que ces moyens sont essentiels pour structurer les fédérations et accompagner les athlètes. Le deuxième pilier de la réussite, c'est le rayonnement qu'ont permis ces Jeux Paralympiques, pour l'entièreté des composantes du mouvement paralympique. Ce sont 230 000 personnes qui sont venues découvrir, et s'initier à des pratiques sportives portées par des fédérations. Je voulais remercier là aussi la Fédération Française Handisport, toutes les personnes qui se sont mobilisées pour permettre au plus grand nombre, dont beaucoup de personnes en situation de handicap, de venir découvrir des pratiques sportives et s'ouvrir le champ des possibles. Les Jeux paralympiques, c'est 2,4 millions de spectateurs, 49 millions de téléspectateurs. Ce sont des chiffres historiques pour le mouvement



paralympique. Cela, on le doit à la visibilité qu'on a collectivement donnée au mouvement paralympique. Et je voulais avoir un mot particulier de remerciement aux équipes communication de la Fédération française Handisport, à commencer par Benoît et Hélène, qui ont permis cette réussite. Je suis d'accord, je pense qu'on peut les applaudir.

Et enfin, troisième pilier de cette réussite, et j'ai envie de vous dire que vous ne nous avez pas attendus pour cela, mais il y a eu une accélération considérable grâce aux Jeux, c'est **continuer de structurer l'accès au sport des personnes en situation de handicap**.

En jouant sur deux grands piliers, la question du **pilier de l'offre**, comment nous faisons dans les territoires pour faire qu'à proximité du lieu de vie d'une personne en situation de handicap, on ait un club en capacité d'accueillir cette personne, d'adapter son offre à ses besoins.

Et il fallait agir sur le **pilier du faire venir**, la prise de conscience des personnes en situation de handicap, et là encore, nous avons travaillé en transversalité avec un réseau qui était uni, un réseau qui s'est ouvert, diversifié, pas uniquement dans le nombre de fédérations membres du Comité Paralympique, mais aussi dans la capacité de ce mouvement de collaborer avec de nouveaux acteurs, nouveaux secteurs. Ces Jeux Paris 2024 nous ont donné une capacité à mieux échanger avec les décideurs publics, les acteurs de la santé, de mieux échanger aussi dans les territoires avec les MDPH.

Bien évidemment, on n'est pas au bout du modèle, qui est **perfectible**. Il doit encore dans les six, dix prochaines années accélérer. C'est vraiment le sens de l'engagement que j'ai envie de prendre à vos côtés pour un prochain mandat, une prochaine aventure, c'est de continuer à agir en ce sens. Ma philosophie du mouvement paralympique est relativement simple, c'est déjà de se dire que nous devons faire grandir le mouvement paralympique à l'échelle d'un réseau. Et vraiment travailler la **complémentarité** des acteurs, la diversité des acteurs, parce qu'on sait que la diversité des acteurs, c'est aussi la capacité de répondre à la diversité du besoin des personnes en situation de handicap. Faire réseau aussi au sein des fédérations membres du Comité Paralympique, c'est une capacité plus grande d'aller discuter avec les décideurs publics, d'aller échanger avec les différents ministères, d'aller échanger dans les territoires avec les acteurs qui sont essentiels dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap.

C'était important aussi pour moi de rappeler cette **complémentarité entre le Comité Paralympique et la Fédération Française Handisport**, comme l'a fait rapidement Gaël Rivière dans ses propos introductifs. Jamais le Comité Paralympique n'aura de licenciés, n'aura de club, et en ce sens, nous avons une véritable complémentarité à créer avec vous, pour vous, pour les pratiquants, pour l'offre de pratiques dans le



territoire. Mon ambition globale reste la même, continuer à agir sur la structuration de l'offre et contrairement à ce qu'on pourrait penser, pour moi l'offre ne se construit pas que sur le pilier d'une offre inclusive. Je ne suis pas issue d'une offre inclusive.

La première année où j'ai repris le sport, je l'ai fait entre pairs, j'en avais besoin, j'avais besoin de me rassurer. J'estime que l'offre de demain, c'est une offre adaptée à la personne en situation de handicap, donc une offre de proximité, de diversité, et parfois **une offre qui est inclusive, mais qui peut également être entre pairs**. Pour moi, il faut vraiment qu'on arrive à continuer à cultiver ce modèle, qui répond à la pluralité des besoins des personnes en situation de handicap, selon leur continuum de vie et leur capacité de vivre et appréhender leur handicap.

Pour cela, peut-être trois piliers à l'action du comité paralympique, d'abord la question du **plaidoyer**, porté par le réseau, l'énergie aussi et la force de la Fédération Handisport, faire entrer l'importance du sport dans le parcours de vie de la personne en situation de handicap. On sait que la question du sport dans les politiques publiques, c'est quelque chose de compliqué. Les derniers mois l'ont montré, avec la coupe budgétaire du budget du Ministère des Sports. Nous devons donc être unis pour faire monter ce plaidoyer comme essentiel dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap, le faire de façon unie, puisque ça le renforce. Bien évidemment, continuer de façon très ciblée aussi à faire évoluer les politiques publiques, faire en sorte que la politique publique du sport prenne en compte les singularités du parasport. Faire en sorte que les politiques publiques de la santé voient aussi le parasport comme un outil de prévention, d'accompagnement, d'émancipation des personnes en situation de handicap.

Et un pilier majeur, c'est la question de **la place du sport à l'école**, pour les enfants en situation de handicap. Et là, je suis intimement convaincue que nous ne sommes pas allés suffisamment loin dans les passerelles que nous pouvons créer entre l'Éducation Nationale et le secteur sportif. Je pense que pour les enfants à besoins particuliers que le mouvement parasportif, la Fédération Handisport peut être une ressource avec l'Éducation Nationale, pour que ces enfants reçoivent un accompagnement, des cycles d'EPS adaptés à leurs besoins.

Le dernier enjeu, comme nous l'avons fait sur la précédente mandature, c'est aussi **développer des outils transversaux**, parfois mutualisés, des outils qui doivent être utiles à une diversité de fédérations. Et bien évidemment, nous créons parfois au sein du Comité Paralympique des outils qui ne sont pas parlants pour la Fédération Française Handisport. Par exemple, quand on développe un outil sur la prise de licence. La Fédération Handisport le fait depuis des années, depuis sa création, car c'est dans son âme et son identité. Pour d'autres fédérations, c'est moins évident parce qu'ils ne jouent pas de la même façon dans leur relation



au handicap, ils sont plus naissants dans le mouvement paralympique. Mais notre rôle est aussi de les accompagner pour avoir une diversité des pratiques sportives. Et on aura des outils plus spécifiques qui pourront être plus utiles à la Fédération Handisport.

Pour moi, il y a un dernier enjeu, dans ces prochains mois et prochaines années, c'est continuer à travailler la transversalité entre les fédérations, comme nous l'avons fait à travers des clubs inclusifs, la Fédération Française Handisport, ou du sport adapté, qui vient apporter son expertise au profit d'un mouvement paralympique qui doit grandir et gagner dans sa relation aux personnes en situation de handicap. Mais ces passerelles dans l'expertise doivent répondre à un modèle économique vertueux et favorable à la Fédération Française Handisport. Et comme nous l'avons fait avec les clubs inclusifs, j'aimerais qu'on le fasse pour d'autres outils qui permettront à ce mouvement paralympique de devenir plus fort, car plus fort, il devient un mouvement plus lisible, qui va chercher plus de pratiquants et cela sert la globalité des fédérations qui en sont membres. Voilà, je vous souhaite une très belle Assemblée Générale et vous remercie pour votre confiance pour ces six dernières années.”

Prise de parole de Gaël Rivière, Président de la Fédération Française Handisport :

“Merci beaucoup, Marie-Amélie, pour ces propos, qui tracent une trajectoire ambitieuse pour l'avenir, merci pour tes mots qui continuent à démontrer que la Fédération Française Handisport fait partie des acteurs privilégiés avec lesquels le CPSF espère continuer son action dans le futur.

Pour ce second propos introductif, je vous propose de le décliner selon une articulation temporelle, que je vais essayer de faire la plus brève possible en envisageant la saison passée, en parlant du présent, de ces JNH et en nous attardant sur quelques considérations pour l'avenir.

S'agissant du **passé**, nous avons eu une saison 2024-25 riche, intense, avec des succès sportifs, des défis institutionnels, des fins de parcours aussi, nous en avons parlé hier, et des fins de parcours parmi les plus illustres. Des bouleversements aussi dans nos statuts, dans nos outils internes, on en a parlé, dans l'outil relatif à notre prise de licences. Dans nos manières de fonctionner plus globalement, nous avons évolué et nous continuerons de le faire dans les années qui viennent, dans les mois qui viennent, pour, comme je le disais en début de JNH, faire une évolution progressive plutôt qu'une révolution soudaine, mais une évolution progressive et nécessaire puisque le monde dans lequel nous évoluons a changé, et la fédération doit s'adapter pour mieux répondre aux réalités qui sont les nôtres et mieux répondre aux ambitions des personnes en situation de handicap qui sont diverses dans leurs aspirations, diverses dans leur manière



d'appréhender leur situation de handicap, leur rapport à la société. Et nous devons être en mesure de rassembler cette diversité de visions comme nous rassemblons cette diversité de handicaps.

Vous entendrez sur le passé une synthèse par divers interlocuteurs, de rapports dont vous avez eu communication puisque de ce passé, de cette saison particulièrement dense, nous en avons fait une littérature abondante puisque nous avons des participants à cette assemblée qui sont aussi bavards à l'écrit qu'ils le seront à l'oral.

Sur le **présent**, je me félicite de voir dans cette assemblée une diversité de parcours, d'engagements, d'expériences également. Vous êtes aujourd'hui aux JNH et vous serez probablement demain sur les terrains, dans vos territoires, en train d'animer, de faire la pratique. Parce que, bien sûr, nous avons besoin d'élus, nous avons besoin de managers, de référents, ceux qui encouragent, animent. Mais nous avons surtout besoin de ceux qui font concrètement, avec application, avec envie, enthousiasme. Et vous faites partie de ceux-là, vous êtes ceux que je n'ai jamais été, je vous remercie de faire ce que nous ne pouvons pas tous faire, ceux qui décident et agissent sur le terrain, en faisant la pratique à côté des personnes en situation de handicap. C'est une richesse pour moi d'être au contact de ces élus qui sont des élus de terrain et des élus qui réfléchissent également sur le destin qu'ils veulent tracer pour cette Fédération.

Cette Assemblée Générale vient clore trois journées particulièrement riches et denses, et parfois un peu remuantes. Les échanges ont été animés, parfois. Et nous pouvons en être fiers parce que ça démontre notre capacité à discuter, à poser nos désaccords, à nous écouter, et quand bien même nous ne serions pas tous d'accord, à se dire : décidons ensemble! Et si la décision adoptée n'est pas celle que nous avons proposé d'adopter initialement ; comme nous sommes des gens loyaux, fidèles à ce mouvement, nous mettons toute notre énergie, notre talent, pour défendre cette vision que nous avons définie ensemble.

Cette assemblée est un moment de cohérence, un moment statutaire, mais surtout de cohérence. Un mouvement suspendu pour poser ensemble ce que nous voulons être dans l'avenir, réfléchir ce que nous avons tous, bien sûr, trop peu le temps de faire dans notre quotidien. Je vous rassure, le président que je suis et les équipes qui m'entourent ne prennent jamais les décisions à la légère, nous tâchons d'être réfléchis lorsque nous les prenons. Mais je parle de la réflexion à long terme, qui nécessite d'être challengée par d'autres, celle qui exige du temps passé pour confronter les points de vue et en tirer quelque chose qui ne soit pas simplement théorique, qui ne soit pas simplement digne d'être écrit sur une feuille de papier, mais quelque chose qui résonne pour les gens, leur donne envie d'agir, de faire. Et j'espère que nous avons trouvé, avec ce thème récurrent de ces JNH, que j'espère vous emporter dans vos valises, dans vos têtes, dans vos esprits et que vous porterez dans votre parole demain dans vos territoires ce mot d'inclusion.



C'est un mot fort qui est devenu un repère pour notre action. Je voudrais que nous nous l'appropriions pour demain, et que cette Fédération soit la **première Fédération inclusive de France**. Elle l'est dans les actes, elle l'est dans les faits, parce qu'elle fait de l'inclusion dans le sport depuis des décennies. Et à une échelle qu'aucune fédération n'a égalée jusqu'à présent.

Mais il faut que nous le fassions savoir, que nous le disions, que nous sommes cette première fédération inclusive. Et donc, cette idée, c'est à la fois une ambition, être plus inclusif, mais aussi une fierté, nous sommes les plus inclusifs, nous sommes ceux qui savons le mieux donner l'accès aux sports, qui faisons le plus de mixité, car comme je le disais mercredi, la mixité, ce n'est pas des personnes en situation de handicap qui sont minoritaires. La mixité, c'est rassembler des diversités. Et nous le faisons, cette assemblée en est l'illustration. Vous avez au pupitre deux personnes en situation de handicap qui se sont succédées. Vous avez dans cette Assemblée des personnes en situation de handicap et d'autres qui ne le sont pas, c'est la richesse de notre parcours, c'est la mixité que nous ne disons pas, que nous faisons. Soyons fiers de le dire, de nous approprier ce terme de fédération inclusive. Ne laissons pas à d'autres le soin de faire une communication qui ne corresponde pas à leur action, tandis que nous nous dispenserions de mettre des mots sur les actes que nous faisons.

**L'avenir** aussi, si je m'arrête à la saison à venir, est fait de défis sportifs enthousiasmants. Nous avons les World Series, les HOP, nous avons les Deaflympics, moment ô combien important pour notre communauté sourde. Et j'espère que nous serons nombreux. Je sais que nos équipes en interne y sont sensibles, mais nous devons, avec nos moyens, notre réalité économique, faire la publicité qui se doit pour nos sportifs sourds qui participeront à cet événement, et qui, j'en suis convaincu, seront sur le terrain de la performance, comme Marie-Amélie le disait tout à l'heure. Et c'est peut-être avant tout des jeux où nous savons être performants. Nul doute que nos sportifs sourds sauront être à ce rendez-vous.

Nous devons progresser ensemble sur des enjeux majeurs, notamment celui de l'accessibilité. Il y aura tout à l'heure des vœux qui pointeront les progrès qu'il nous reste à faire. Nous en sommes conscients. Nul besoin de vous indiquer qu'étant une personne déficiente visuelle, la question de l'accessibilité numérique, notamment, est un sujet qui m'occupe et me préoccupe plus particulièrement.

Est-ce que nous serons demain pleinement accessibles? Non. Mais est-ce que nous travaillerons avec humilité et ambition à le devenir? Je peux vous en donner l'assurance. Nous avons commencé d'ores et déjà à imaginer ce que pouvaient être des solutions pour compenser la situation de handicap, et l'inaccessibilité



du monde dans lequel nous vivons. Inaccessibilité dont, vous en conviendrez, la Fédération n'est pas seule responsable.

Mais pour autant, nous prenons à notre charge l'idée de **compenser l'inaccessibilité inhérente à notre société**. Nous avons essayé de le faire pour ces JNH, nous avons pensé à l'audiodescription, à un canal d'accessibilité que, j'espère, vous utiliserez davantage dans le futur, canal qui permet de faire rencontrer des besoins à un moment T avec le soutien de certains bénévoles qui pourront aider à aller d'un endroit à un autre, à aider à avoir une information, éventuellement, qui manquerait à quelqu'un.

Ambition sur le numérique parce que nous vivons dans une société où celui-ci occupe une place déterminante, importante. Il nous faut occuper ce terrain-là. Ça participe du rayonnement de notre Fédération, et si nous voulons peser dans le débat public comme nous le faisons dans la pratique effective sur le terrain, il faut être plus présents sur ces réseaux sociaux, aussi pour encourager la pratique par les jeunes en situation de handicap, et c'est une responsabilité à laquelle nous nous attelons avec une équipe de communication dont vous avez vu les talents pendant ces JNH, dont vous voyez le travail au quotidien, mais qui a accepté de relever ce challenge, de dire : nous allons faire encore mieux et encore plus sur les réseaux numériques parce que nous sommes conscients qu'il nous faut évoluer et vivre avec le temps qui est le nôtre.

Enfin, peut-être un dernier mot sur les **délégations**. C'est un sujet important, c'est une année cruciale, et d'abord, sur ce point, je vais vous dire une chose assez simple : est-ce que j'ai quelque assurance sur l'avenir des délégations qui sont les nôtres ? Non, je n'en ai aucune. Nous avons entendu beaucoup de choses, beaucoup qui nous félicitent de notre action et pour autant disent en creux que peut-être, ils ne savent pas très bien pourquoi, mais ils ont l'intuition que ça pourrait être mieux autrement. Ce que je sais en revanche, c'est que nous sommes prêts à relever le défi de cette compétition, de cette émulation. Cette compétition qui est réelle, il ne faut pas avoir peur de ce mot. Des fédérations homologues viendront, certaines ont annoncé la couleur, nous challenger sur des disciplines dont nous avons la responsabilité. Nous sommes prêts à cette compétition. Et je crois même, pour être honnête avec vous, que de cette compétition peut naître une saine émulation, que nous pouvons progresser en étant challengés.

Pour autant, nous disons, et je vous invite à propager ce message, vous qui êtes au contact des élus locaux voire nationaux parfois, nous voulons une compétition saine, non pas une compétition dans laquelle les dés seraient pipés, une compétition dans laquelle on nous dirait que notre projet n'intéresse pas tellement. Nous sommes mus par une idéologie. Celle qui consiste à dire : par essence, une discipline certes, à part entière, serait mieux gérée par une fédération homologue. Vous me direz : peut-être qu'il suffit de regarder ce que



font les autres pour avoir des doutes sur une telle approche. À cet égard, nous disons une chose qui doit être reprise par vous, vous qui devez être ces porte-parole : la seule chose qui doit guider le choix d'une délégation est de savoir quelle fédération répond à date aux intérêts, besoins des pratiquants. C'est une proposition honorable et d'une simplicité totalement éclairante. Je crois que si nous allons sur ce terrain, nous serons les plus indiqués pour conserver et conquérir un certain nombre de délégations.

Il faut à cet égard, je crois, aussi souligner que l'intérêt des pratiquants, ce n'est pas seulement l'intérêt des sportifs de haut niveau. C'est l'intérêt des pratiquants qui font des pratiques de loisirs ou de compétitions régionales, nationales et des pratiquants à venir. C'est ce que nous appelons couramment le développement. Et sur ce terrain-là, force est de constater que souvent, il y a, chez ceux qui nous disputent des délégations, un aveuglement. Est-ce qu'il est volontaire ou involontaire ? Je laisse à l'Assemblée le soin d'en juger elle-même.

Alors, pour ces divers chantiers... Pardon, j'oubliais un dernier point que je voulais partager avec vous, parce que je crois qu'il est important sur ce sujet des délégations. En plus du discours sur la méthode, nous devons faire un discours sur les conséquences. Il ne faut pas avoir peur de mettre des mots concrets. Et avoir un discours de mise en garde en disant : nous avons vu par le passé des délégations données à des interlocuteurs qui n'étaient pas prêts et cela a eu des conséquences dévastatrices. Et donc, dire une chose simple : dès lors que l'État nous dira qu'il ne nous fait plus confiance pour la gestion d'une discipline, nous cesserons de l'animer, et il faudra que chacun en tire les conséquences.

Nous le ferons en nous concentrant sur les délégations dont nous avons la charge. Pour le reste, nous laissons au soin de l'État et des fédérations qu'il aura désignées, le soin d'animer les disciplines dont ils auront la gestion.

Je disais, pour mener ces divers chantiers, je peux compter sur un Comité Directeur que je veux remercier très chaleureusement. Je peux compter sur un bureau avec des compétences variées, des histoires variées et je les remercie de leur soutien constant et quotidien. Un mot également pour notre DTN et DTN DG, pour sa disponibilité, ses qualités humaines et professionnelles qui fondent un optimisme pour l'avenir. Une mention également pour l'ensemble de nos équipes, vous les avez vues à l'ouvrage pendant ces quelques jours, ils ont parfois peu dormi, parfois, ils ont décidé de peu dormir, je dois dire ! Mais nous leur rendons un hommage sincère parce qu'ils font le travail pour lequel on les a employés, mais ils le font avec un engagement qui dépasse parfois leur entendement et celui de leurs proches. Merci de faire bien votre métier et de faire bien davantage.



Et bien sûr, je veux saluer nos partenaires institutionnels, l'État, l'Agence Nationale du Sport, sans qui les résultats qui sont les nôtres ne seraient même pas envisageables. Et les perspectives que je dresse pour l'avenir, la satisfaction de ce qui a été accompli, nous ne pourrions pas l'avoir si nous n'avions pas ce soutien. Le soutien de nos partenaires privés, ils étaient là en nombre, vous avez pu les rencontrer. C'est aussi eux qui font que cette Fédération existe. Cette Assemblée Générale est un point de départ. Elle ne dira pas tout. Elle ne tranchera pas tout, mais elle dira l'essentiel. Que nous sommes prêts à relever les défis qui sont les nôtres, et que nous sommes fiers d'être ce que nous sommes et nous entendons le dire. “

## **Point 2 - Rapport moral relatif à l'exercice pour la saison 2023-2024 par le Secrétaire Général, Sylvain Paillette et Rapport de la Direction Technique Nationale pour la saison 2023-2024 par le Directeur Technique National Grégory Saint-Géniès**

Prise de parole de Sylvain Paillette, Secrétaire Général de la Fédération Française Handisport :

“Merci Président. Bonjour à toutes et tous, Mesdames et Messieurs les présidentes, présidents, représentants des Comités régionaux, départementaux, clubs affiliés de la fédération Handisport, chers licenciés de notre Fédération, j'ai le plaisir de déclarer ouverts les votes pour cette Assemblée Générale via la plateforme de vote à distance qui vous est proposée, pour permettre aux participants à la fois dans la salle ici et aussi ceux en distanciel qui nous suivent ce matin de pouvoir voter, et découvrir les différentes résolutions proposées pour cette Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2025.

Je vais inviter notre DTN DG, Grégory Saint-Géniès, à nous rejoindre à la tribune, car nous avons préparé ensemble à la fois une présentation qui ne retracera pas l'exhaustivité des éléments qui vous sont proposés dans le rapport moral et le rapport de la direction technique nationale. Vous avez vu qu'il y avait de nombreuses pages, donc si on vous faisait la lecture des 60 pages, nous aurions une perte en ligne des participants en distanciel et également de vous dans la salle. Donc pour ne pas vous assommer de ces deux rapports, nous avons essayé de tirer les éléments essentiels, donc nous allons faire une présentation en duo, c'est une première, veuillez nous excuser s'il y a quelques petits ajustements en live sur cette présentation.



En **8 points clés**, je vous rappelle que cette Assemblée Générale retrace **la vie de la Fédération sur la saison 2023-2024**, du 1er septembre 2023 au 31 août 2024. Nous aurons l'occasion de revenir à la prochaine Assemblée Générale sur l'héritage des Jeux.

Je souhaite juste en préambule rendre hommage, Gaël Rivière et Marie-Amélie l'ont fait, auprès de notre ancienne secrétaire générale, Marie-Anh Ngo. Pour être aujourd'hui à cette fonction, je mesure bien la tâche et l'ensemble de la complexité des éléments qui composent cette fonction, avec un Comité directeur et un Président, et ils ont raison de l'être, très exigeants. Donc du coup, c'est ce qui nous pousse à avancer plus sur le sujet.

Je vais démarrer par le premier point et je passerai ensuite la parole à notre directeur technique national et DG.

Donc **le premier point, sur une fédération qui s'est structurée pour mieux durer**. En cette année 2023-24, à la veille d'un moment historique pour le sport français, les Jeux paralympiques à domicile, je tiens à ouvrir ce rapport moral en insistant sur un fait fondamental, c'est que notre Fédération s'est résolument structurée.

Structurer, ça veut d'abord dire se moderniser. C'est ce que nous avons fait sans détour cette année, **la réforme statutaire** notamment a été un moment fort de cette volonté. Elle repose sur des principes simples et puissants: une personne, une licence. Pour plus de clarté et d'équité. La reconnaissance renforcée du poids des clubs, des Comités départementaux et régionaux, l'adoption du vote électronique, qui facilite l'exercice démocratique - je pense que les personnes en distanciel y seront les plus sensibles - et permet de garantir la participation du plus grand nombre, à cette Assemblée Générale en tout cas.

Moderniser nos statuts ne suffit pas, **nous avons aussi fait évoluer notre Charte éthique**, que nous avons voulu vivante, utile. Elle va être un fil conducteur sur les prochaines années. Elle guide notre action quotidienne, nos engagements, nos comportements.

Surtout nous avons **intégré une nouveauté de taille dans notre gouvernance, la Commission des athlètes de haut niveau**. Car nous croyons qu'un sport ne peut être que bien dirigé si ceux qui la pratiquent ont voix au chapitre. C'est la preuve d'une Fédération qui avance avec et pour ses sportifs.

Au-delà de ces évolutions institutionnelles, nous avons poursuivi un travail de fond sur un sujet que nul ne peut ignorer, **l'éthique et la sécurité dans le sport**. Nous avons eu un atelier encore hier après-midi sur le



sujet. Nous avons désigné une référente VVS, formé des cadres, renforcé nos liens avec des acteurs comme *Colosses aux pieds d'argiles*, mis en place des circuits de signalement et d'écoute. Cette vigilance est permanente, renforcée par la structuration de nos commissions disciplinaires désormais composées par des professionnels du droit pour garantir des décisions justes, claires et sécurisées. Et je tiens à remercier le travail dans l'ombre de Nicolas et Lilie - en alternance cette année - qui ont permis de sécuriser aussi les Assemblées Générales, on y reviendra dans le rapport moral de l'année prochaine.

Nous avons **formalisé la distinction entre l'éthique et le disciplinaire**, pour donner à chacun ses champs de pleine portée et de visibilité. Notre Comité d'éthique, saisi de plus en plus souvent, s'impose maintenant comme un repère dans la vie fédérale.

Cette vigilance s'exprime aussi par les outils nouveaux par le **contrôle systématique d'honorabilité pour les licences et avec la centralisation des signalements à l'échelle nationale**.

**Moderniser, responsabiliser, sécuriser.** Ces trois mots pourraient résumer notre action. Il y en a un quatrième qui est un mot fondamental : **la cohérence**. Toutes ces actions à la fois statutaires, juridiques, éthiques ont été pensées, portées, mises en œuvre au service du sport et ce n'est pas une technocratie déconnectée, mais une **gouvernance utile, active, réactive, respectueuse** des besoins des structures, des clubs et des licenciés. Nous avons lancé un **accompagnement juridique renforcé**, avec un pôle dédié, des relectures systématiques des statuts, un appui direct sur les Assemblées Générales. Cet effort de structuration, souvent invisible, garantit que notre modèle repose sur des bases solides.

Alors oui, nous pouvons le dire sereinement aujourd'hui, la Fédération Handisport s'est structurée pour mieux durer, préparée pour mieux affronter les évolutions réglementaires, et pour dialoguer avec les pouvoirs publics comme avec les athlètes. Cette **structuration est la première pierre de tout ce que nous allons vous présenter** et des différents points suivants. Parce qu'une maison bien construite permet à chacun de bien pouvoir s'épanouir.

J'enchaîne avec **le deuxième point**, qui est sur une **Fédération en consolidation**. Si la Fédération est structurée aujourd'hui pour durer, elle est également consolidée. Oui, ce mot "consolidée" peut être vu comme sobre, technique, mais il résume à lui seul l'immense travail réalisé cette saison pour renforcer notre Fédération sur ses fondations humaines, financières et stratégiques.

Commençons par un élément essentiel, **la situation financière**. Après des années de turbulences liées à la crise sanitaire, ses répercussions sur la RIP, notre siège historique, nous avons retrouvé une forme d'équilibre, les deux années consécutives de résultats positifs, ça ne nous est pas arrivé depuis longtemps.



Certes ils doivent encore être consolidés, mais ces résultats sont bien là, réels. Le fruit d'un travail collectif, opiniâtre, et j'en profite pour saluer notre ancien Trésorier Général, Hugues Du Jeu mis à l'honneur hier à la soirée des trophées. Je ne vais pas déflorer le rapport de la Trésorière Générale, qui présentera le bilan financier, mais juste revenir sur la **Résidence Internationale de Paris**. Sa sauvegarde était une nécessité vitale, non seulement symbolique, mais bien réelle, où nous avons notre siège, notre histoire, mais aussi notre avenir, grâce à un plan bien défendu, nous avons évité la liquidation. La Fédération reste majoritaire en capital tout en s'appuyant désormais sur un gestionnaire professionnel. Le résultat en est une stabilité retrouvée, un avenir clarifié même s'il y a encore des zones d'ombre, mais on avance sur le sujet.

Autre avancée majeure : **le règlement à l'amiable de notre différend avec la Ville de Paris**, contentieux de longue date, épineux, risqué, qui aurait pu nous coûter cher. Mais grâce au dialogue, au travail des équipes, nous avons pu trouver une solution à l'amiable.

Mais **cette consolidation n'est pas que financière, elle est aussi humaine**. Les élections du nouveau CSE, la mise en place d'un règlement intérieur, l'instauration de réunions régulières avec les représentants du personnel, tout cela a continué à permettre de poser un climat de travail plus serein et collaboratif. Nous avons ouvert de nouveaux chantiers : télétravail, qualité de vie au travail. Une Fédération qui prend soin de son collectif est plus forte. Et je m'associerai aux remerciements du Président à la fin de son propos d'introduction.

Enfin, cette consolidation s'est traduite dans notre gouvernance avec **la mise en place de processus plus clairs, plus transparents et un renforcement des interactions entre les élus, les salariés et cadres techniques**. Et donc une Fédération solide, ce n'est pas une forteresse, c'est une structure souple, stable, réactive, mais fiable, et aujourd'hui, grâce à cette consolidation permanente, mais déterminée, nous avons franchi une étape indispensable, qui nous semble indispensable. Nous sommes debout, renforcés et prêts à suivre notre chemin avec assurance. Je veux encore remercier toutes celles et ceux qui ont permis cela.

J'enchaînerai sur un **troisième point**, l'alternance n'est pas respectée complètement, mais notre DG DTN aura l'ensemble de ces points en continuité. Avec le troisième point que nous voulions présenter, une **Fédération avec une communauté active au service de l'inclusion**, être une fédération structurée, consolidée est essentiel, mais ce qui fait battre notre cœur, ce sont à la fois les hommes et les femmes qui la composent. Notre communauté, cette saison plus que jamais, cette communauté a été à la fois active, fidèle, et inclusive. Avec plus de 25000 licenciés, dont plus de 9000 jeunes, 30% de femmes... J'arrête l'énumération de chiffres, vous en aurez présentés tout à l'heure avec la Trésorière Générale. Mais ce ne sont pas que des chiffres, ce sont aussi des visages, des parcours, des engagements. Vous avez pu voir à



travers la soirée des trophées cela hier, avec les clubs, les Comités, les bénévoles, des personnes qui œuvrent pour le sport accessible à tous.

Nous avons mis en place un **nouvel outil d'affiliation et de gestion des licences**, plus intuitif et plus conforme aux exigences RGPD, plus au service de nos structures. C'est une brique de plus dans la construction d'un système fluide, centré sur l'utilisateur.

Mais l'inclusion ne se décrète pas, elle se construit, et sur **le programme clubs inclusifs déployé dans toute la France avec l'appui du CPSF**, la présidente en a parlé tout à l'heure, c'est une illustration concrète. 140 sessions, un déploiement sur douze régions, avec un objectif simple: accompagner les structures non affiliées dans l'accueil de public en situation de handicap. Parce que nous n'avons pas attendu ce dispositif pour faire de l'inclusion une réalité, mais nous avons choisi d'y contribuer pleinement en leader, en référent, en participant en tant que partenaire sur ce programme.

Et il y a aussi **le sport pour les personnes sourdes**, un sujet trop souvent parfois mal compris dans sa complexité, dans sa globalité et dans ses enjeux pour ses pratiquants et par nos partenaires. Cette saison, le rapport le précise, nous avons repensé notre gouvernance du fait du basculement du comité du CSSF au CPSF, renforcé notre accompagnement, lancé une **campagne de communication forte : "Oui au sport"**. Parce que les personnes sourdes ont, comme toutes les personnes à la Fédération, toute leur place à la Fédération. Et que nous voulons leur offrir un cadre clair, stable et respectueux, nous reviendrons sur ce point à travers un des vœux posés dans le cadre de cette Assemblée Générale.

Enfin, ensemble, nous avons démontré que **l'inclusion** n'était pas un supplément d'âme, ce n'est pas une case non plus à cocher, c'est une manière d'être. **C'est notre identité**. C'est ce qui rend aussi notre communauté si particulière aujourd'hui, si précieuse et si vivante, et si singulière aujourd'hui. Merci à ceux qui, chaque jour, rendent cette inclusion réelle."

Prise de parole de Grégory Saint-Géniès, DTN DG de la Fédération Française Handisport :

“Mesdames, Messieurs, membres de l'Assemblée Générale, représentants des clubs, des Comités, dans la salle ou à distance, Mesdames, Messieurs les membres du Comité directeur, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Général, particulièrement intéressant de se prêter à cet exercice qui démontre la vision et l'incarnation de ce que l'on porte à la Fédération. C'est un ensemble d'acteurs de terrain, d'acteurs nationaux, qui servent le même projet. Et donc, là, c'était l'idée, avec le Secrétaire Général, de faire cette **présentation qui rassemble les deux rapports, le rapport moral et le rapport d'activités de la direction sportive** pour démontrer que tous les services travaillent de concert, ensemble, dans l'intention d'accomplir



et d'atteindre des objectifs partagés. Ces objectifs, le projet fédéral, sont à la conjonction de priorités des politiques publiques et des objectifs principaux que souhaite atteindre cette fédération.

Avant de passer au premier **point sur la performance sportive**, c'est tout d'abord, comme ça, vous m'excuserez si je ne cite pas tout le monde tout à l'heure, mais tout d'abord, des **remerciements**. Des remerciements à vous tous et vous toutes dans les clubs, dans les Comités, dans les régions, les départements, dans les commissions sportives, l'ensemble des salariés de la Fédération, des cadres techniques, qui œuvrent au quotidien et permettent à la Fédération de remplir ses objectifs. Des remerciements à l'ancien Comité directeur, à sa Présidente, pour la confiance qu'elle a accordée à ses équipes pour relever ces défis. Merci à Madame la Présidente du CPSF pour ses mots et pour son accompagnement, parce que c'est grâce à tout cela que, vous l'avez dit, nous avons pu atteindre les résultats attendus pour l'ensemble de la délégation française dont faisaient partie les équipes de la Fédération Française Handisport, humblement, mais on le verra, a contribué fortement. Donc, merci à l'ancien Comité et merci au nouveau Comité directeur et au Président pour sa confiance renouvelée. Nous le verrons, nous avons encore plein de défis à relever, nous ne sommes qu'au début d'une aventure qui se lance maintenant.

Deuxième point : des **félicitations**. Des félicitations à l'ensemble de nos athlètes. On le verra tout à l'heure, mais de toutes nos disciplines, les athlètes du quotidien. Nous voulons permettre la pratique sportive pour toutes et tous et le plus haut niveau pour chacun, et chacun à son haut niveau, c'est la capacité à s'épanouir. Félicitations à ces athlètes qui nous ont représentés dignement sur tous les théâtres de compétition, aux Jeux Paris 2024, mais pas que, il y a le sport sourd notamment, avec les Deaflympics d'hiver, avec une championnat du monde de pétanque sourde, de bowling où on a remporté de nombreux titres.

Merci à l'encadrement technique de la performance, que nous avons accompagné, renouvelé, grâce à l'Agence Nationale du Sport, partenaire de chaque instant à la Fédération. Des félicitations à eux pour leur travail acharné et pour celui qu'ils vont produire dans les années à venir. L'année à venir à peine vers Cortina 2026, LA 2028, et on se projette vers 2030.

Et des **encouragements** pour tous nous, tous les acteurs du quotidien, pour tout l'encadrement, pour maintenir cette conviction, maintenir cette exigence, et pour maintenir cette performance. Si on parle de performance... J'ai déjà craqué les trois minutes, vous avez remarqué ! Personne ne croyait véritablement que je les tiendrais, quand même!



Il y a des années, quand on parle de performance, qui noircissent durablement les pages de l'histoire. Et je pense que l'année 2024 en fait partie. Je ne vais pas me livrer à la lecture d'une litanie de chiffres, vous avez 40 pages pour vous en imprégner, mais l'idée est de revenir sur le principal.

Le principal, c'est qu'avant tout, **la performance, elle se construit**. Elle se construit au quotidien, chaque sportif trouve ses racines dans un club, une structure. Ça part des **stages Jeunes à potentiel** menés chaque année, les stages régionaux, nationaux, dont un peu plus de 50% de la délégation à Paris étaient issus. Et après, c'est une organisation exigeante, une organisation d'une trajectoire organisée entre les collectifs d'accès à la performance et les collectifs de performance et de haute performance, qui sont menés et ont permis d'accompagner 384 athlètes de haut niveau dans l'ensemble des disciplines pour pouvoir arriver concernant les Jeux paralympiques à 144 athlètes, dont les guides, sur les 244 que composait l'ensemble de la délégation, ce qui a permis à la France d'aller conquérir, remporter 55 médailles sur les 75. Et sur ces 55 médailles, nous avons remporté 14 médailles d'or. Mais, comme le disait la Présidente, les médailles ne se construisent pas à n'importe quel prix.

Nous, l'important, c'était d'avoir **cette exigence dans l'accompagnement des athlètes, les services qui leur étaient proposés, dans la garantie de la protection de leur intégrité**. C'était un message extrêmement fort, nous avons porté des programmes d'accompagnement, de formation de notre encadrement, dans sa diversité, notamment dans la **féménisation de l'encadrement**, pour répondre de manière rigoureuse, engagée, exigeante, aux besoins de nos athlètes pour qu'ils soient performants. Ça, c'était extrêmement important pour nous.

C'est un aboutissement, un travail de fond, cette stratégie ne tient en rien au hasard, c'est un travail organisé. **La performance ne s'improvise pas, elle se construit, elle se construit avec méthode, passion, humilité**. Cette année, nous avons prouvé que la Fédération pouvait être au rendez-vous des médailles, et construire méthodiquement la performance. **Paris 2024, ce n'est pas un sommet, c'est un tremplin vers Milan-Cortina et vers LA 2028**.

Pour permettre la réussite de cet accompagnement, au-delà des stages, des compétitions au sein desquels nos athlètes ont participé, des compétitions de classement, de préparation, ou de performance comme les Jeux, on a mis en place un dispositif que je souhaiterais mettre en lumière. Ce dispositif, c'est le **Bureau de la vie de l'athlète**. Il a comme ambition de **prendre en considération l'athlète dans sa globalité**. Et grâce à cela, ce bureau est piloté par différentes personnes, avec l'ensemble des responsables de la performance de nos disciplines. Ça a permis d'accompagner l'ensemble de nos sportifs avec **un taux de réussite en termes d'insertion socio-professionnelle parmi les meilleurs des fédérations**, en lien avec l'Agence



Nationale du Sport, avec la Fondation du Sport. Il y a des CIP, conventions d'insertion professionnelle, c'est aussi l'accompagnement dans la lutte contre le dopage, dans la classification, tout cela a été mené et **a mobilisé 1,9 million d'euros au bénéfice de ces athlètes de très haut niveau.**

Tout cela est conçu avant tout au bénéfice des athlètes. Et quand on ajoute des dispositifs, on doit aussi parler, et ça montre la synergie entre les services, on doit parler de **l'organisation des compétitions sur le territoire français.** Merci aux équipes de la communication, de l'événementiel et du marketing. Grâce à eux, on a pu organiser en 2024, vous l'avez vu, des **Championnats d'Europe d'escrime, un tournoi de qualification paralympique pour le basket fauteuil, le Handisport Open Paris, les World Series de natation.** Tout cela a été porté, équilibré au sein du budget de la Fédération. Je laisserai la Trésorière vous présenter les chiffres tout à l'heure. Et cela a été construit avec une **stratégie de performance**, cela a permis aux athlètes de se préparer dans les conditions les plus proches de la compétition et de marquer des points pour leurs qualifications.

Cette exigence se retrouve dans la structuration administrative. Parmi les grandes affirmations qu'on a eues, c'était cette **exigence pour le balisage du parcours** pour avoir une transparence complète pour les athlètes. Et cela passe par la rédaction de chemins de sélection clairs, ce qui permet au fur et à mesure de ce parcours de pouvoir arriver à des sélections qui sont comprises, non-contestées. Nous n'avons pas eu de conciliation, et l'ensemble de ces informations est publié sur le site que vous connaissez, Bleu handisport. Avec une augmentation de fréquentation de 2000% pendant les Jeux. C'est important 'avoir cette transparence vis-à-vis des athlètes dans la construction de leur parcours.

Cette visibilité qu'ont donnée les Jeux et la performance réalisée par les athlètes est un marchepied pour l'avenir, pour construire la performance de demain. **Nous avons donné un visage à nos champions, ils ont pris la lumière, ont raconté leur histoire,** on a partagé leur émotion et on va continuer à le partager demain. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont permis cela.”

Prise de parole de Sylvain Paillette, Secrétaire Général de la Fédération Française Handisport :

“Le prochain chapitre qu'on souhaitait aborder avec vous, c'est **une Fédération qui rayonne sur le plan intérieur et à l'international.**

Rayonner, ce n'est pas simplement faire entendre sa voix, mais c'est exister à l'extérieur. Et aussi grâce à nos partenaires renouvelés, comme EDF, Renault, Covéa, Uber, Auchan, la Société générale, et évidemment que je vais en oublier, car on en a un nombre important, autant de noms qui nous font



confiance, qui nous accompagnent et qui s'investissent à nos côtés, pour des opportunités sur 2024 et l'enjeu est de capitaliser sur 2025. 2024 a été une magnifique fenêtre, il faudra concrétiser les essais sur les années suivantes. Cette **importance des partenaires** n'est pas liée au hasard, elle est le fruit d'une stratégie assumée de valorisation de notre marque, de structuration de nos indicateurs de performance et fidélisation de nos soutiens.

**Ce rayonnement a franchi les frontières, nous avons été présents à l'international, dans les réseaux.** Nous avons animé, accueilli, œuvré pour que la France reste une terre de sport, inclusive, respectée. Ce travail d'influence, souvent discret, parfois ingrat, est fondamental, pour défendre nos disciplines, nos athlètes. **La Fédération est aujourd'hui écoutée, identifiée, sollicitée, c'est une fierté que l'on doit partager entre nous,** avec toutes et tous.

**Rayonner, ce n'est pas simplement briller seul, c'est aussi éclairer autour de soi,** c'est ce que nous allons nous attacher à faire sur les prochains mois. Je repasse, après avoir repris son souffle, la parole à notre DTN DG pour le prochain point sur la **Fédération au service de ses membres**, et nous avons le chronomètre qui a été lancé par la régie. On ne va pas faire le son de la petite clochette, mais nous ferons des signes avant-coureurs d'un temps passé ou pas.”

Prise de parole de Grégory Saint-Géniès, DTN DG de la Fédération Française Handisport :

**“Une Fédération au service de ses membres.** La puissance de la Fédération, c'est vous, c'est le réseau, le réseau des clubs, des Comités régionaux et départementaux, des commissions, des salariés, de l'ensemble des services. La Fédération, on le dit depuis tout à l'heure, c'est avant tout une maison commune. Et notre responsabilité, c'est de la rendre la plus accueillante, la plus solidaire et la plus fonctionnelle possible. C'est pour ça qu'après avoir salué la performance de l'ensemble des acteurs de notre service Perf, au service des équipes de France et du rayonnement de la France via ses performances sportives dans les compétitions, c'est aussi **la performance des équipes au service du développement.**

Développement des territoires, des pratiques, des publics et de la formation, la recherche et l'expertise. Car dans une année où il y a les Jeux paralympiques, on peut être amenés à les oublier, mais ça a été un travail de chaque instant. Il y avait la notion d'héritage, c'était comment concevoir les choses pour accompagner au mieux. Grâce à l'État, à l'Agence Nationale du Sport, qui agit beaucoup, c'était pour vous **un peu plus de 6 millions d'euros soulevés pour l'ensemble des actions, dispositifs d'emploi, d'équipements.** Donc on est en augmentation sur l'ensemble de ces secteurs.



Mais ce n'est pas que pour parler finances, mais surtout pour parler projets, réussites. Ça permet **172 postes financés dans l'ensemble des territoires pour accomplir les politiques publiques**, être au contact des publics, développer la pratique et l'action dans les clubs.

Sur le DVT, c'est intéressant, c'est à la fois le Projet sportif fédéral, mais aussi la participation grâce à l'action de nos services développement des pratiques des territoires, mais aussi de notre service marketing, le soutien de nos partenaires privés. Ils étaient avec nous, ils sont peut-être encore avec nous aujourd'hui, comme EDF, Société générale, Covéa, Apicil, je ne vais pas tous les citer, ils sont très nombreux. Mais c'est la conjonction de ces moyens pour les mettre à votre service. Ça a été **plus de 700 projets subventionnés au service du réseau, au service des usagers en bout de ligne**, car c'est pour ça qu'on le fait.

Et au-delà de l'argent, car on parle de moyens, et rien ne se fait sans moyens financiers, c'est aussi du partage. Ça veut dire que l'objectif est de vous apporter des dispositifs, des outils et du partage d'expérience. Et comme chaque année, **nous avons organisé les FPE, Formation partage d'expériences**, avec l'ensemble des salariés et acteurs des réseaux territoriaux pour partager des visions de politiques publiques, les ambitions de la Fédération, la clarification de notre offre de services, de notre formation, et la construction d'offres sportives.

Mais c'est aussi, au-delà de ces rendez-vous ponctuels, **l'organisation régulière de webinaires thématiques**. On utilise les nouvelles technologies aussi, parce que, à un moment donné, on a des nécessités opérationnelles et d'échelle et financières pour accompagner les équipes. L'ambition est claire : **veiller à un maillage territorial qui soit dense, vivant, efficace et qui soit surtout en rapport avec vos besoins**. Une fédération qui soutient, qui outille, qui forme, en fait c'est une Fédération avant tout partenaire dans ses relations. Car c'est cette force qui repose sur vous, sur notre réseau, qu'on doit soutenir, faire grandir, à l'écoute des clubs.

Une **Fédération à l'écoute de ses pratiquants**. **Écouter, pour nous, c'est plus qu'entendre**. C'est construire les modalités avec les commissions sportives de la rencontre d'une offre et d'une demande. Donc ça, ça demande du travail pour comprendre, adapter, proposer. Cette année, on s'est engagé dans **un travail de structuration des projets sportifs** dans l'anticipation d'une nouvelle mandature, de structuration des règlements, pour une pratique en toute sécurité. Et ça s'est traduit notamment par des propositions technico-pédagogiques avec les clubs et **67 championnats nationaux organisés, au-delà des 29 Coupes de France et de plus de 80 compétitions territoriales**. Stéphane était là pour le foot sourd hier. Je prends cet exemple



avec près de 300 voire 400 matchs qui sont organisés, sans parler de toutes les autres disciplines. Donc c'est une activité de près de 2000 compétitions portées par les clubs.

Notre rôle à la fédération, avec le service développement des pratiques, sous la houlette de Charles, et avec Sandrine Rabaud, c'est de pouvoir accompagner, construire. On a poursuivi cette dynamique aussi avec une offre qui est **une offre de loisirs sportifs d'épanouissement, portée avec efficacité depuis de nombreuses années à la Fédération, vers le sport de nature**. Le sport de nature, c'est avoir à cœur le fait de pouvoir travailler avec l'ONF pour faciliter l'accès à du matériel adapté, et de pouvoir construire une offre épanouissante.

C'était aussi la capacité de **renforcer notre programme jeunes avec les Jeux régionaux de l'avenir handisport, et les Jeux nationaux de l'avenir handisport**, et puis le **programme Peps** pour les personnes en grand handicap, qui nous tient particulièrement à cœur, notamment Franck qui est dans la salle, avec ses équipes. Aussi avec Sophie qui était à l'origine de cela et les nouvelles collègues qui les a rejoints pour porter ce dispositif central tellement important pour la Fédération.

C'est aussi une formation, dense, de qualité. **La Fédération est certifiée Qualiopi**, donc c'est un engagement de qualité qu'on met au service de nos départements, de nos régions, pour lesquelles on est en soutien ; et la dispense d'une compétence. Car on parle souvent d'expertise et de compétences, c'est ça qui fait notre différence, notre force, la capacité de comprendre les besoins des pratiquants au sens large et d'adapter, de compenser à la fois l'environnement, mais aussi de concevoir la pratique dans une approche didactique qui soit enrichie, claire et surtout épanouissante pour l'ensemble de nos pratiquants. Et c'est aussi l'attachement à la transmission de l'expertise, de la connaissance, comme un pilier de notre action.

Enfin on a continué à accompagner l'ensemble des commissions sportives dans cette structuration, qui trouvera encore plus de formes sur l'année 2025 en proposant de nouvelles pratiques. Le handisport, c'est le sport pour tous et l'épanouissement pour chacun.

**La Fédération au cœur des politiques publiques avec les acteurs publics**. Une fédération est forte, une fédération est stable, une fédération peut croître et s'épanouir sur des partenariats solides et nombreux. Et avant tout, au-delà d'un partenaire, notre tutelle, **le Ministère en charge des sports est avec nous, nous a fait confiance, a agréé la Fédération, qui lui délègue des disciplines sportives et lui octroie des prérogatives de puissance publique**. Cela est possible, car la Fédération s'en rend digne dans sa



construction, dans les actions qu'elle accomplit. Donc ces partenariats sont extrêmement importants, extrêmement puissants, et il est à mon avis nécessaire de les rappeler.

Avec l'État, et je sais que Julien Michel est dans la salle. Double casquette, en tant que représentant d'un CDH bien sûr, mais aussi en tant que représentant de l'administration du sport et particulièrement porteur des stratégies concernant la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap. Donc, la stratégie nationale sport handicap au Ministère des sports, c'est Julien Michel, vous pouvez aller le voir à l'issue de notre Assemblée Générale, il est là jusqu'à 17 heures ce soir... Non je rigole Julien. Mais c'est important de montrer qu'il y a cette volonté.

Bien sûr, la relation avec l'**Agence Nationale du Sport** qui, au-delà du plan financier, c'est une construction en termes de dispositif.

La relation et le partenariat avec le **CPSF**, on en a parlé, la relève, les clubs inclusifs, ESMS un club, c'est une instance représentative qui est finalement au soutien, au service de ses membres en mettant en place des dispositifs qui peuvent nous faciliter la vie. Donc ça, c'est extrêmement important à souligner.

Mais aussi souligner **un engagement partagé avec les autres Fédérations**. Les Fédérations qu'on appelle homologues, donc avec des disciplines connexes, c'est avec ces clubs que nous travaillons, qu'il faut travailler d'autant plus demain pour mailler le territoire.

Dans les politiques publiques, il y a quatre piliers :

- **la réduction des inégalités d'accès à la pratique**, donc la facilitation de l'accès à la pratique pour les usagers,
- **réduire la distance entre le lieu de vie et le lieu de pratique.**
- **le développement du sport de haut niveau**, donc la performance des équipes de France, la prévention et la protection des sportifs et des pratiquants, je l'évoquerai sur un point particulier à la fin.
- **la formation et l'accès à l'emploi**

Et pour aller sur un point particulier de politique publique sur lequel nous avons travaillé ardemment cette année, c'est tout ce qui concerne **la lutte contre les discriminations et les violences à caractère sexiste et sexuel dans le sport**. C'est un enjeu pour la société, et pour toutes les Fédérations, et donc la nôtre. En 2023, on a vu arriver Sandrine Rabaud, DTN et référente pour la lutte contre les violences à caractère sexiste



et sexuelle, ce qui nous a permis de finaliser le plan que nous avons ébauché ces dernières années, pour le formaliser, le mettre en musique, le discuter avec des partenaires.

On a construit **un secteur juridique** avec Nicolas et Lilie, qui est en travail et en relation permanente avec l'ensemble des services de la Fédération ; investi au quotidien en lien avec nos organes disciplinaires que nous avons renouvelés, avec notre Comité d'éthique, ce qui nous a permis de poser à la fois des procédures claires entre les différentes juridictions quand c'est nécessaire ; pour protéger l'usager, mais surtout dans la mise en œuvre du plan de chercher des acteurs spécialisés, et de repenser avec la communication l'accessibilité à toutes les plateformes utiles, notamment Signal Sport, pour permettre la libération de la parole et l'accompagnement des victimes.

Cela a été aussi **mis en place en lien avec notre commission médicale** pour pouvoir accompagner, le cas échéant, sur proposition, quand il y a des besoins particuliers. C'est un enjeu majeur que nous avons relevé, mais qu'il faut encore ardemment travailler, garantir l'intégrité des sportifs, usagers, pratiquants, salariés. Et on sait que, dans ce monde où les équilibres évoluent vite, nous continuerons à porter ces valeurs, avec constance et avec courage.

Et un dernier mot encore, car nous aurons plein de projets pour 2025, on les travaillera ensemble cette année, c'est remercier de nouveau les collaborateurs de la Fédération, vous m'autoriserez un petit mot pour eux, l'ensemble des collaborateurs des services, qu'on ne voit pas forcément tous les jours, mais sans lesquels la fédération ne tournerait pas.

La comptabilité avec Carole, les systèmes d'information avec Samuel, et la mise en place de cet outil un peu à marche forcée, mais au bénéfice de la Fédération.

Et ça me permet, aparté, de vous informer que nous avons eu le **renouvellement de l'agrément de la Fédération pour 8 ans**, c'est-à-dire que nous satisfaisons aux conditions de l'État, on respecte l'engagement républicain, les attentes, et qu'on remplit les conditions sur l'honorabilité, grâce au système d'information mis en place. Donc remerciements à Samuel et à son équipe, à Benoît et à son équipe sur la communication. On veut faire encore plus en termes de communication interne et de communication digitale.

Remerciements au service marketing et aussi, parce que c'est notre cœur de métier, remerciements à l'ensemble des services sportifs, Sandrine et ses équipes, Charles sur le développement des pratiques, Myriam le développement des publics, Cédric, et je ne les citerai pas tous, sinon on va dire que je parle



trop, mais c'est important de le faire. Sandra sur la formation et l'expertise, et je n'ai pas parlé de la recherche, mais ce serait compliqué et très long.

De la même façon sur le développement de la performance sportive avec Samuel qui a embrassé cette fonction avec succès, et vous l'avez entendu à la télé pendant les Jeux, pour nous permettre d'être dans le top 8 des nations aux Jeux paralympiques, mais pas que. Aussi dans les compétitions sports sourds et foot fauteuil électrique par ailleurs.

C'est ça qu'on veut porter à l'avenir, avec le soutien de l'ensemble des responsables performance, de Pierrick, de Frédéric, de les remercier toutes et tous... Sur le médical, Frédéric. Un mot aussi pour Christophe Carayon DTN adjoint, qui accompagne l'ensemble des fonctions, car il faut y mettre du cœur, de l'huile dans les rouages. C'est parce qu'on vit tous ces moments extraordinaires qu'on est capable d'accomplir des choses aussi extraordinaires. Et par ailleurs il est aussi sur tout le contrôle de gestion, ce qui me fait faire la transition sur la Trésorière Générale, sur la bonne utilisation des deniers publics et privés, au bénéfice avant tout des pratiques et des pratiquants.”

Prise de parole de Sylvain Paillette, Secrétaire Général de la Fédération Française Handisport :

“Pour compléter la liste des remerciements, de n'oublier personne, remercier aussi le travail de Ouarda, sur l'accompagnement de la direction générale et de la présidence sur les éléments au quotidien. Vous l'avez évoqué, on a beaucoup de chantiers sur 2025, notamment sur les travaux sur les règlements sportifs. Saluer aussi le Comité directeur qui est très engagé sur l'ensemble de ces sujets et qui les prend les uns après les autres.

Le temps que chacune s'installe en lieu et place pour la prochaine présentation, vous rappeler l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2024, donc, **la résolution numéro 1. Et la numéro 2**, l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de renouvellement de la Commission de surveillance des opérations électorales, les CSE, que vous avez bien connues lors de vos Assemblées Générales électives du 16 au 18 octobre 2024. Je vous invite à aller régulièrement sur la plateforme de vote pour pouvoir acter, en tout cas, prendre part au vote sur les différentes résolutions proposées au fur et à mesure de cette Assemblée Générale.”

Les procès-verbaux ont été communiqués en amont de l'Assemblée générale et mis en ligne sur le site de la Fédération Française Handisport afin de pouvoir être consultés préalablement, pendant et après la séance.



Le Secrétaire général de la Fédération Française Handisport demande aux membres présents s'ils ont des observations ou des remarques sur ces procès-verbaux.

En l'absence de retour, les deux procès-verbaux sont soumis au vote de l'Assemblée générale.

**Résolution n°1 : Approbation du procès-verbal de l'AG Ordinaire en date du 20 avril 2024**

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'AG Ordinaire en date du 20 avril 2024.

Cette résolution est approuvée à **96,16%**.

**Résolution n°2 : Approbation du procès-verbal de l'AG Ordinaire de renouvellement de la CSOE du 16 au 18 octobre 2024**

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'AG Ordinaire de renouvellement de la CSOE du 16 au 18 octobre 2024.

Cette résolution est approuvée à **95,85%**.

**Point 3 - Présentation des comptes annuels 2024 par la Trésorière Générale, Nadette Tassart**

Prise de parole de Nadette Tassart, Trésorière Générale de la Fédération Française Handisport :

**“L'année 2024 a été marquée par une activité sportive très développée dans le cadre des Jeux Paralympiques 2024.** De nombreuses manifestations ont également pu se dérouler. France mutualisée, Championnats d'Europe d'escrime fauteuil, TQP Basket, HOP, Championnats de l'avenir. Dans le cadre de cette année paralympique, l'ANS a accru ses financements aux activités de la Fédération, en particulier sur la performance et pour le matériel.

**Le soutien financier de l'État, l'Agence nationale du sport, les collectivités locales concernées, et de plusieurs partenaires ont été essentiels** pour l'organisation et la participation de ces événements sportifs. **Les dépenses sont en très forte augmentation par rapport au budget.** Les dépenses sport suivent l'augmentation des dotations, celles des événements, de l'activité événementielle.



En février 2023, la FFH avait découvert une malversation financière opérée par un salarié de la Fédération. Une plainte a été déposée auprès de la Procureure de la République, l'instruction est toujours en cours. Un contrôle URSSAF a eu lieu, nous avons rencontré des difficultés sur deux dossiers. Le risque s'élève à 156 984 euros et a été intégralement provisionné dans les comptes 2024. Depuis **le jugement de redressement judiciaire du 17 mars 23, la RIP a ouvert son capital à Sergic résidence hôtelière à hauteur de 30% et a poursuivi son exploitation.**

L'exercice 2024 se solde néanmoins par un résultat déficitaire dû principalement à un manque de chiffre d'affaires au niveau de la RIP. Néanmoins compensé par une bonne maîtrise des dépenses. La RIP a réglé ses loyers vis-à-vis de la FFH et a honoré l'échéance du plan de redressement sur 2024.

La tenue régulière des comités de suivi nous permet de prendre connaissance et de suivre le réalisé budgétaire de l'organisation de notre filiale. **Le réalisé 2024 de la FFH est bénéficiaire de 371 000 euros. Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 231 000 euros.** Il vous sera proposé tout à l'heure en AG de passer le résultat 2024 excédentaire de l'exercice de 371 142 euros pour 18 678 euros à la reconstitution de notre fonds associatif, et le solde de 352 734 euros en report à nouveau. Le report à nouveau s'élèverait alors à 467 281 euros.

Après cette affectation, nos fonds propres de 2 967 011 euros seront décomposés comme suit. Le fonds associatif sans droit de reprise 2,5 millions d'euros, le report à nouveau passerait à 476 281 euros.

Au 31 décembre 2024, les fonds propres de la FFH s'élèvent à 2 967 000, en hausse de 371 000 euros par rapport à 2023.

On va vous présenter des tableaux qui sont effectivement des tableaux simplifiés par rapport aux tableaux que vous pouvez voir sur le site pour vous présenter les chiffres. On a dans la démarche tout ce qui est R, le réalisé 2023. Le B, le budget, le réalisé 2024, avec un écart entre le budget 2024 et le réalisé 2024.

Simplement pour vous dire que, moi, je suis actuellement présidente d'un Comité régional, j'ai été présidente de comité départemental et de club, et finalement, la gestion ressemble un peu à ce qu'on vit sur les territoires. C'est-à-dire qu'on a essentiellement de l'argent qui vient de nos subventions, alors, nous, c'est l'ANS sur les territoires, on a nos partenaires locaux sur les régions, ou communautés de communes, et également des partenariats. On se rend compte que sur la Fédération, on a la même chose à un autre niveau, beaucoup plus important. Donc, quand on verra sur le budget prévisionnel, le questionnement qu'on se



posera sera exactement le même que vous vous posez quand vous préparez les budgets prévisionnels avec les mêmes difficultés et incertitudes. Donc, vous dire qu'on se retrouve sur le même type de difficultés.

En réalisé, vous allez avoir des couleurs différentes, avec fonctionnement... On dira plutôt fédéral. On a une partie où on a les réalisés en 2024, avec des **recettes** qui semblent extrêmement importantes, qui sont à 9 113 000 euros par rapport aux **dépenses** qui sont de 4 618 000 euros. On verra que cette réserve, cet excédent, de 4 495 000 euros va bien nous servir parce que si on va sur la ligne suivante, on a des recettes de 10 551 000 euros, et par contre, on a des dépenses qui sont beaucoup plus importantes et qui sont de 14 980 000 euros. Donc, vous avez bien compris qu'effectivement, cet argent que nous avons sur le fédéral, qui est en plus, va venir au bénéfice, va venir aider la pratique sportive, le financement des pratiques sportives. Donc, on a un sous-total avec effectivement un excédent de 66 000 euros.

On a la fameuse résidence, la **RIP**, alors, qui, cette année, a des recettes de 408 000 euros, avec des dépenses qui ne sont que de 129 000 euros, et donc, un excédent de 279 000 euros, ce qui peut nous rendre très heureux. On verra pourquoi on a uniquement cet excédent, c'est parce qu'on avait envisagé de faire des travaux au niveau de la RIP et ces travaux n'ont pas été faits cette année. Donc, ça nous a permis d'avoir de l'argent de côté. Et on verra que tout à l'heure, on en parlera ultérieurement, mais on aura une nécessité absolue de faire ces travaux.

**Handifix**, grâce aux Jeux Paralympiques, effectivement, on aura le détail après sur chaque slide, on verra qu'effectivement, on a eu de fortes recettes. On a eu 26 000 euros de résultat positif. Et donc, ce qui fait qu'en total, on a effectivement un résultat 2024 positif de 371 000 euros, le résultat d'exploitation hors exceptionnel est repassé en positif à +231 000 euros contre -381 000 euros l'an passé. Donc, c'est plutôt quelque chose de bien.

On va revoir les différents pavés un petit peu plus en détail. Alors, effectivement, vous aurez tout loisir de revoir ces slides qui seront mises sur le site de la Fédération, pour prendre plus de connaissances. Je vais les faire un peu en diagonale parce que je pense que vous allez saturer.

**Mais en sachant qu'au niveau du fédéral, comme vous avez compris, on a réussi à avoir de l'argent en bénéfice, en excédent**, cet argent vient des partenaires, donc, j'en parlais tout à l'heure, et je pense que le travail que va faire Ludivine, que va faire Daniel avec elle, est très important, et vous le savez, au quotidien, en tant que présidents de régions et de départements, de clubs, que nos partenaires sont indispensables pour nous accompagner, et que, si, grâce aux Jeux, on a réussi à déployer un certain nombre de partenariats en 2024, il est absolument indispensable de les conserver. Donc, là, on voit que l'on compte quand même... On a eu des licences au niveau... Le résultat... En comparaison, le résultat 2024 par rapport



au budget 2024 et au résultat 2023, on voit l'écart qu'on a en recette, on a des recettes qui sont en excédent de 224 000 euros. On a des dépenses aussi qui suivent cet excédent. Et on a, car effectivement, c'est apparenté... Les licences, on a plutôt 30 000 euros de plus. Le partenariat qui était plus important également. On a des produits exceptionnels et autres produits qui sont importants.

Les **produits exceptionnels** qui sont aussi, on en a parlé tout à l'heure, les autres subventions hors ANS, les contrats d'insertion, subventions pour les sportifs, ou des appels à projets qui ne rentrent pas dans les subventions de l'ANS, qui financent directement le sport.

Et les dépenses qui vont être aussi plus importantes, avec un reversement de licences moins important. Par contre, on a des contreparties partenariales qui sont plus importantes. On a de la communication qui est plus importante. Le système d'information, les systèmes de licence, qui sont plus importants, et au niveau des salaires, c'est un peu moins important dans le sens où on n'a pas embauché les personnes qu'on comptait à l'époque embaucher. Voilà cet équilibre qui se fait.

Au niveau du **sport**, les recettes... On a exactement les mêmes pavés, avec les recettes 2023, le budget 2024 qui va être à côté des recettes 2023, et on a notre résultat. Les recettes 2024, en comparaison du **budget prévisionnel 2024**. En sachant qu'on a eu des recettes plus importantes que prévu au niveau du sport. Il faut savoir aussi qu'on a eu des aides personnalisées. On a eu les primes des Jeux, et par contre, on a eu, par rapport aux événements qui se sont passés, des dépenses beaucoup plus importantes, néanmoins, on arrive à un résultat qui est négatif, mais qui est compensé par le fédéral. Car on va chercher des partenaires, dans ce volet, on n'a pas nos partenaires qui sont dessus.

Globalement, on a également les aides personnalisées qui n'ont pas été prises en compte, et tout le registre du bénévolat également.

Sur la **RIP**, les recettes de la RIP en elles-mêmes sont moins importantes qu'escomptées. Elles sont plus importantes qu'en 2023, par contre, on pensait à 461 000 euros de recettes, on n'est qu'à 408 000 euros. Néanmoins, les dépenses qu'on avait envisagées de 380 000 euros n'ont pas eu lieu et on est donc à des dépenses de 129 000 euros. Les travaux prévus au niveau de la RIP n'ont pas été réalisés et donc, tout à l'heure, on le verra, il y aura une... Ils seront prévus en 2025 et **une demande de prêt vous sera proposée**.

Concernant le **Handifix**, effectivement, la même chose, on a une année 2024, une année paralympique, on a vendu beaucoup plus de Handifix qu'on envisageait, car sur le budget, on parlait de 143 000 euros, on est à 228 000 euros, il fallait qu'on les fabrique, qu'on les ait, donc, on a une dépense plus importante, mais



l'écart est de 13 000 euros et en fait, on a un bénéfice, un résultat bénéficiaire de 26 000 euros. Sur l'activité Handifix, le résultat est en hausse grâce aux ventes réalisées avec le Cojop 2024.

**Nous atteignons cette année un résultat d'exploitation de plus de 231 000 euros, contre - 380 000 euros l'an passé.** Tous les efforts faits en faveur d'une meilleure maîtrise des dépenses portent leurs fruits. Il faut poursuivre sans relâche le résultat financier passe de 53 000 euros à 74 000 euros. Merci à Hugues Du Jeu pour les placements qu'il fait, pour s'assurer qu'il y ait toujours ces intérêts financiers. C'est vraiment grâce à Hugues Du Jeu, parce que c'est le fait de placer directement l'argent des comptes CSL sur le compte pour que ça rapporte de l'argent à date fixe, mais de vérifier néanmoins qu'il n'y a aucun compte qui est en déficit, qui pourrait avoir des pénalités. Ça veut dire qu'il regarde au quotidien. Enfin, il a regardé au quotidien les différents comptes pour pouvoir les alimenter. Alors, grâce à ce travail, on a gagné 74 000 euros, ce qui est très important.

**Le résultat courant avant impôts, le résultat d'exploitation plus résultat financier redevient positif à hauteur de plus de 288 000 euros, contre -352 000 l'an dernier.** Le résultat exceptionnel est inférieur à celui de 2023, 130 000 euros contre 579 000 euros. Rappelons qu'en 2023, avait été constatée la reprise sur le litige avec la Mairie de Paris pour 536 000 euros. Cette année, par contre, par le jeu des écritures comptables, une charge exceptionnelle de 323 000 euros et un produit exceptionnel de 329 000 euros ont été constatés sur le legs consenti à la FFH. Ajoutez à cela une provision pour risque URSSAF de 156 000 euros.

**Donc, en commentaire final,** l'activité a été forte dans cette période paralympique. Le résultat de l'exercice est positif de 371 000 euros au lieu d'un résultat positif de 219 000 euros en 2023. Le résultat d'exploitation est positif, passant de -381 000 euros à +230 000 euros. Une meilleure maîtrise des dépenses a porté ses fruits. Vous avez les résultats avec ce que je viens d'énoncer, avec les différents résultats, comptes de résultats.

Il y a une personne que j'ai oublié de citer, quelqu'un de très important, qui nous a aidés à réaliser ce document, c'est Raphaële, je crois que, sans elle, j'aurais eu énormément de mal. Elle a passé son temps aussi à traduire en français le langage comptable pour qu'on puisse assimiler, parce que parfois, on a l'impression que les comptables ont envie de nous cacher des choses, mais non, elle a pris le temps d'expliquer, comme Carole a pris le temps d'expliquer certaines choses, car ma fonction est celle de Trésorière, pas de comptable, c'est un peu différent. Moi, je fais en sorte que chaque euro dépensé le soit, et je pense que Gaël Rivière, c'est pour ça qu'il m'a proposé ce poste, je pense qu'il a confiance en moi, car



chaque euro dépensé l'est pour les sportifs, pour la pratique du sport, le développement du sport et la pratique du sport pour le haut niveau. Et ça, c'est indéniable, c'est mon rôle.

La comptabilité, c'est aussi le rôle surtout de Carole et son équipe, car ils sont cinq salariés, et c'est aussi le rôle de notre Commissaire aux comptes. C'est vrai que c'est quelque chose d'un peu plus distinct. En tout cas, je les remercie énormément parce qu'ils m'ont aidée. Oui, on a peu de temps. Effectivement, on va passer sur le bilan, l'actif et le passif 2024. Mais je tenais quand même à souligner cette aide qui est très importante.

**Des commentaires sur l'actif.** Le poste immobilisations corporelles et incorporelles poursuit sa décroissance. Un amortissement de l'immeuble et du matériel pour 531 000 euros, ce qui correspond à la vente des immeubles légués, 312 000 euros, aux dotations et amortissements, 412 000 euros et à l'activation de l'extranet, +183 000 euros. La trésorerie est plus importante fin 2024 que fin 2023, bien que l'Acompte ANS n'a pas été versé.

Les **créances** nettes de dépréciation ont diminué de 414 000 euros par rapport à fin 2023. Les **créances du Comap vis-à-vis de la Fédération française Handisport** s'élèvent à 839 000 euros, dépréciées à 100% dans les comptes 2024.

**Au niveau du passif**, l'affectation du résultat excédentaire 2023, de 219 000 euros, on a un amortissement des subventions d'investissement de -206 000 euros, on a des fonds dédiés de 64 000 euros, et partenariats, des fonds de partenariat, ANS 64 000 euros, et partenariats 261 000 euros.

Une **provision** de 157 000 euros a été constituée pour couvrir le risque de redressement URSSAF. Alors on le voit, il y a quelque chose de très important qu'on vous dit, c'est que **la FFH est peu endettée**, il reste un emprunt de 320 000 euros au 31/12/2024.”

## **Point 4 - Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2024, Raphaële Sablayrolles-Terquem**

Prise de parole de Raphaële Sablayrolles-Terquem, Commissaire aux comptes de la Fédération Française Handisport :



“La direction de la FFH est responsable de la mise en place d'une **organisation administrative et financière** pour que tout soit fait conformément à la réglementation comptable en vigueur en France et conformément à vos règlements internes, règlements financiers, etc. La direction est également responsable de la mise en place d'outils pour prévoir l'avenir, d'où votre **budget prévisionnel**. Les comptes annuels présentés par la Trésorière ont été arrêtés par le Comité directeur le 15 mars 2025.

Sur les **responsabilités du Commissaire aux comptes**, on a une mission permanente, on n'intervient pas qu'après la clôture des comptes, on intervient souvent avant pour voir l'organisation administrative et financière, pour vérifier que les pièces comptables arrivent bien au service comptabilité, que celui-ci comptabilise bien en adéquation avec la réglementation en France. Donc on analyse ces procédures, on fait des tests sur les écritures comptables pour vérifier que ce qui a été expliqué est bien appliqué. On évalue les points forts, on identifie les points faibles pour lesquels on fait des recommandations et sur lesquels on va faire des diligences complémentaires pour certifier que les comptes présentés reflètent bien tout ce qui s'est passé pendant l'année, et reflètent bien l'image de la situation financière de la Fédération à la fin de cet exercice. Une petite phrase en bas pour préciser que le rôle du Commissaire aux comptes n'est pas de garantir la qualité de gestion. Nous, on est juste là pour dire : les comptes qui vous ont été présentés reflètent la réalité de ce qui s'est passé.

En octobre 2024, une prise de connaissance de tout ce qui s'est passé pendant l'année a été faite, une revue du réalisé budget présenté au Comité directeur avec une extrapolation du résultat prévisionnel 2024.

En décembre 2024, prise de connaissance de vos procédures administratives et financières, avec des tests, ce que je vous disais, avec une communication aux dirigeants.

Je suis venue en janvier 2025 pour faire **une revue des contrats de mécénat et partenariat**, parce que vous avez vu que dans l'explication du réalisé 2024, vous avez une grosse part financée par l'ANS, donc avec avec une annexe financière, avec des conditions à réaliser. Mais il y a également une grosse part des ressources de la fédération issues des contrats de partenariat et mécénat. Il y a quelques années, ce n'était que des contrats de mécénat sans contreparties. Et de plus en plus ce sont des contrats de partenariat avec des obligations, et donc on regarde si ces dernières sont respectées.

Un rendez-vous avec la nouvelle équipe nouvellement élue, une planification de la mission, et une circularisation des fournisseurs et des clients les plus importants. Qu'est-ce que c'est ? On leur demande de nous envoyer les comptes de la fédération dans leur comptabilité, ce qui nous permet de bien vérifier qu'on a bien reçu toutes les factures.



En février et mars 2025, **audit** de ces comptes annuels, avec le service comptabilité qui est dirigé par Carole Maltet, toujours très disponible. Et une réunion sur la justification de l'emploi des subventions ANS, donc avec le service comptabilité et avec Christophe Carayon en charge de ce suivi. Donc cela signifie aussi que toute la comptabilité de la Fédération, il y a une comptabilité générale et il y a une comptabilité analytique extrêmement précise et détaillée pour permettre de suivre la réalisation de toutes les conventions d'objectifs signées avec l'ANS.

En mars 2025, une réunion de clôture. Normalement, qui est faite pour voir au niveau des arbitrages, est-ce qu'il y a des dépréciations complémentaires à passer. Cette année, c'est une année où il y a eu la résolution d'un litige. Il n'y a pas eu de nouveau litige à part le contrôle URSSAF, déprécié à 100%, donc rien de particulier cette année. Contrôle de la présentation de l'ensemble des comptes annuels, le bilan, le compte de résultat et les annexes, agrafés derrière mon rapport, que vous pouvez consulter en ligne. Un comparatif avec 2023.

En mars, j'ai assisté au Comité directeur, j'ai vérifié le rapport de la Trésorière, car le Commissaire aux comptes est le garant des chiffres issus de la comptabilité présentés ici. Donc on a travaillé de concert, avec en effet une petite présentation pédagogique pour quelqu'un qui venait juste d'être élu, qui devait présenter tout ce qui s'était passé durant 2024. Puis l'émission de mes rapports que je viens de vous présenter aujourd'hui.

Ensuite, deux slides sur les points d'**audit**. On étudie les procédures et chaque fois qu'il y a un point faible, on focalise des diligences sur ces points faibles ou ces points particuliers de la comptabilité de votre Fédération. Ces points particuliers, il y en a quelques-uns, notamment tous **les contrats de partenariat et mécénat** avec des obligations, des **contreparties** de plus en plus importantes, donc une prise de connaissance de ces contrats, une identification des contreparties, une identification en comptabilité, savoir si ces contreparties sont faites ou devront être faites sur 2025 et, dans ce cas, ça déclenche **la saisie de fonds dédiés**.

Nadette Tassart a parlé de fonds dédiés, environ 60 000 pour l'ANS. Et plus de 300 000 euros sur des fonds dédiés sur les contrats de partenariat, 260 000 euros. Ça, c'était les points d'audit sur les conventions de ressources qui sont spécifiques à votre Fédération.

Deuxième slide sur les points d'audit, donc sur les licences, puisque vous avez des **licences calées sur l'année sportive, et nous, on fait un bilan sur une année civile**. Donc, il y a toujours des écritures de régularisation à faire. C'est-à-dire que dans l'année 2024, on a 8/12e des licences 23-24 et 4/12e des licences



24-25. On regarde si ces proratas sont correctement calculés, surtout cette année avec un changement de progiciel de gestion de vos licences, puisque vous êtes passés sur votre **nouvel extranet**.

**Réalité des créances**, donc toutes les créances qui sont au bilan, on a regardé si elles avaient été payées en début 2025 ou s'il y avait un risque ou pas. Toutes les créances risquées sont dépréciées en 2024 pour ne pas faire courir sur les années suivantes un risque créé en 2024.

Et sur **les contributions volontaires**, en bas de bilan, vous avez une évaluation du bénévolat qui est très fort au niveau de votre Fédération. Alors, je ne parle pas du bénévolat que vous faites au niveau des Comités régionaux, des clubs, comités départementaux, car cela vous appartient dans vos comptabilités, mais au sein de la Fédération, le bénévolat est évalué à plus de 1,2 million.

**En conclusion**, les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour que je puisse fonder une opinion sur **les comptes annuels** qui ont été arrêtés par votre Comité directeur le 15 mars 2025 et je certifie qu'ils sont, au regard des règles et principes comptables français, **réguliers, sincères, donnent une image fidèle de l'exercice écoulé et de la situation financière et du patrimoine de la Fédération** à la fin de cet exercice. Cette opinion repose sur un référentiel d'audit, nous les Commissaires aux comptes, on travaille selon des normes d'exercice professionnel, dans le respect d'un Code de déontologie, dans le respect de règles d'indépendance, ce n'est pas nous qui faisons les comptes, on vient après pour vérifier ce qui a été fait.

Dans mon rapport officiel que vous trouverez donc sur le site, il y a un paragraphe sur la justification des appréciations qui reprend tous les points d'audit que l'on vient de voir. Et il est également indiqué que j'ai revu le rapport que j'ai revu sur la gestion de la Trésorière, sur les comptes et que je n'ai pas de remarque sur ces chiffres.”

## **Point 5 - Approbation des comptes annuels 2024** *(Vote)*

À la suite de la présentation, par Madame Raphaële Sablayrolles-Terquem, Commissaire aux comptes de la Fédération Française Handisport, du point 4 du présent procès-verbal relatif aux comptes annuels 2024, il est demandé aux membres de l'Assemblée générale de la FFH de se prononcer sur la résolution n° 3.

### **Résolution n°3 : Approbation des comptes annuels 2024.**

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels tels que présentés par la Commissaire aux comptes de la FFH.



Cette résolution est approuvée à **93,47%**.

## **Point 6 - Présentation et approbation de la proposition d'affectation du résultat 2024** *(Vote)*

Prise de parole de Raphaële Sablayrolles-Terquem, Commissaire aux comptes de la Fédération Française Handisport :

Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2024 de 371 142 euros pour 18 678 euros à la reconstitution de notre fonds associatif, et le solde de 352 734 euros, en report à nouveau.

Après cette affectation, nos fonds propres de 2 967 011 euros seront décomposés comme suit :

- Le fonds associatif sans droit de reprise, 2 500 000 euros
- Le report à nouveau, 467 281 euros
- Au 31 décembre 2024, les fonds propres de la FFH s'élèvent à 2 967 000 euros, en hausse de 371 000 euros, par rapport à 2023.

### **Résolution n° 4 : Approbation de la proposition d'affectation du résultat**

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'affectation du résultat telle que présentée par la Commissaire aux comptes de la FFH.

Cette résolution est approuvée à **95,85%**.

## **Point 7 - Présentation et approbation du rapport spécial sur les conventions réglementées par la Commissaire aux comptes** *(vote)*

Prise de parole de Madame Raphaële Sablayrolles-Terquem, Commissaire aux comptes de la Fédération Française Handisport :

Madame Raphaële Sablayrolles-Terquem présente un second rapport relatif aux conventions réglementées, en rappelant qu'il s'agit de conventions prévues par le Code de commerce, conclues entre la fédération et l'un de ses dirigeants, directement ou indirectement, notamment par l'intermédiaire d'une structure dans



laquelle celui-ci exerce des fonctions ou détient des intérêts. Elle précise que ce dispositif vise à assurer le principe de transparence.

Elle indique que le rôle du commissaire aux comptes n'est pas de rechercher ces conventions, mais d'en être informé par l'équipe dirigeante, tout en précisant qu'il peut en relever dans le cadre de sa mission d'audit. Sa mission consiste ensuite à présenter un rapport à l'Assemblée générale détaillant ces conventions, afin que celle-ci puisse se prononcer.

Elle précise que ce rapport n'inclut ni les conventions conclues à des conditions courantes, ni celles conclues lors d'exercices antérieurs et poursuivies sans modification, celles-ci ayant déjà fait l'objet d'un vote.

En conséquence, elle indique n'avoir été informée d'aucune convention au titre de l'exercice. Elle précise enfin que les conventions conclues avec le CPSF ainsi qu'avec la filiale RIP ne figurent pas dans le rapport, celles-ci ayant déjà été approuvées lors d'une précédente Assemblée générale et s'étant poursuivies dans les mêmes conditions.

#### **Résolution n°5 : Approbation du rapport spécial sur les conventions règlementées.**

L'Assemblée Générale approuve le rapport spécial sur les conventions règlementées tel que présenté par la Commissaire aux comptes de la FFH.

Cette résolution est approuvée à **97,15%**.

### **Point 8 - Présentation et approbation du projet de cotisations, affiliations et licences, 2025-2026 par la Trésorière Générale (vote)**

Prise de parole de Madame Nadette TASSART, Trésorière Générale de la Fédération Française Handisport :

Il est indiqué que, pour la saison 2025-2026, il est proposé de maintenir les cotisations à leur niveau actuel, sans augmentation, l'ensemble des tarifs de la grille restant identiques à ceux de la saison 2024-2025.

Il est également précisé que le tableau récapitulatif des cotisations, licences et affiliations est disponible sur le site internet officiel de la Fédération Française Handisport, bien qu'aucune modification n'y ait été apportée.



**Résolution n°6 : Approbation du projet de cotisation, d'affiliation et de licence pour la saison prochaine.**

L'Assemblée Générale approuve le projet de cotisation, d'affiliation et de licence pour la saison prochaine tel que présenté par la Trésorière Générale de la FFH.

Cette résolution est approuvée à **95,74%**

**Point 9 - Présentation et approbation du budget prévisionnel 2025 par la Trésorière Générale (*vote*)**

Prise de parole de Madame Nadette TASSART, Trésorière Générale de la Fédération Française Handisport :

Il est indiqué que le budget 2025 a été établi selon une approche prudente, en se fondant sur les réalisations budgétaires de 2024. Il est précisé que ce budget intègre les subventions de l'ANS allouées pour 2025, sans anticipation d'éventuels avenants complémentaires, ainsi que les partenariats signés ou en cours de discussion, sur la base d'une estimation affinée des contreparties. Il est également précisé qu'aucune provision exceptionnelle ou spécifique n'a été intégrée.

L'activité de la résidence internationale de Paris est supposée conforme au plan de redressement, dans la continuité de l'exercice 2024, tout en soulignant la nécessité de réaliser des travaux importants sur l'immeuble, notamment en toiture et au niveau du vide sanitaire.

De plus, par rapport au réalisé 2024, les recettes seraient en diminution de 3 780 000 euros et les dépenses de 3 602 000 euros. Il est précisé que le budget a été construit à partir d'une analyse pluriannuelle, permettant une comparaison avec les exercices antérieurs.

Il est indiqué que, pour 2025, une augmentation du nombre de licences est attendue, tandis que les partenariats et certaines subventions seraient en baisse, en raison notamment de la sortie du contexte paralympique. Il est précisé que les produits exceptionnels seraient également en diminution, compensés en partie par des reprises de fonds dédiés.

Concernant le secteur sportif, les subventions liées à certains dispositifs seraient en diminution, tandis que celles relevant du contrat de performance de l'ANS seraient en hausse, complétées par d'autres financements. Il est précisé que les recettes propres aux actions ainsi que celles liées aux manifestations exceptionnelles seraient en baisse, en cohérence avec une diminution du nombre d'événements organisés ; les dépenses suivraient la même tendance, à l'exception d'une augmentation des charges de personnel.



En ce qui concerne la Résidence internationale de Paris (RIP), les recettes seraient en progression dans le cadre du plan de redressement, tandis que des charges spécifiques seraient enregistrées, notamment des travaux pour un montant de 349 000 euros et des amortissements supplémentaires.

L'activité Handifix : une diminution significative des ventes est anticipée, entraînant une baisse corrélative des dépenses et un résultat estimé à 8 000 euros, contre 26 000 euros lors de l'exercice précédent.

Enfin,, le budget fédéral s'élèverait à 6 327 000 euros de recettes pour 3 713 000 euros de dépenses, dégageant un résultat positif de 2 614 000 euros.

Le résultat prévisionnel, hors Handifix et Résidence, serait excédentaire de plus de 228 000 euros. Après intégration du résultat d'Handifix (+8 000 euros) et du déficit lié aux travaux de la Résidence (-133 000 euros), le budget global présenterait un excédent de 103 000 euros.

Il est enfin rappelé qu'il s'agit d'un budget prévisionnel, établi sous réserve de l'obtention effective des subventions sollicitées et de la concrétisation des partenariats envisagés.

#### **Résolution n°7 : Approbation du budget prévisionnel de la fédération française Handisport**

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel de la FFH tel que présenté par la Trésorière Générale de la FFH.

Cette résolution est approuvée à **94,19%**

#### **Point 10 - Proposition et approbation de renouvellement du mandat de la société AUDIT'RS représentée par Raphaële S. Terquem (vote)**

Le mandat du Cabinet AUDIT'RS, Commissaire aux comptes titulaire de la FFH, arrivant à expiration, l'Assemblée générale approuve le renouvellement du cabinet AUDIT'RS représenté par Madame Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM dans ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire pour une nouvelle période de 6 exercices , et la nomination du cabinet CAFEX représenté par Monsieur Julien BASLE dans les fonctions de Commissaire aux comptes suppléant pour une période de 6 exercices, soit pour une durée venant à expiration lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes clos de 2030.



Les Cabinets AUDIT'RS et CAFEX ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient ces mandats et que rien ne s'y opposait.

**Résolution n°8 : Approbation de renouvellement du mandat de la société Audit'rs représentée par Raphaële S.Terquem**

L'Assemblée Générale approuve le renouvellement du mandat de la société Audit'rs représentée par Raphaële S.Terquem.

Cette résolution est approuvée à **95,46%**.

**Point 11 - Proposition et approbation d'une autorisation donnée au comité directeur de souscrire un emprunt supplémentaire de 600 k€, portant l'emprunt total à 1,2 M€, afin de financer les travaux de l'immeuble sis 42/44 rue Louis Lumière, 75020 Paris. Ce nouvel emprunt s'ajoute à l'emprunt de 600 k€ voté en Assemblée Générale de 2024. (*vote*)**

**Résolution n°9 : Approbation d'une autorisation donnée au Comité directeur de souscrire un emprunt supplémentaire de 600 k€, portant l'emprunt total à 1,2 M€, afin de financer les travaux de l'immeuble sis 42/44 rue Louis Lumière, 75020 Paris. Ce nouvel emprunt s'ajoute à l'emprunt de 600 k€ voté en Assemblée Générale de 2024.**

L'Assemblée Générale approuve l'autorisation donnée au comité directeur de souscrire un emprunt supplémentaire, telle que présentée en séance.

Cette résolution est approuvée à **91,99%**.

**Point 12 - Rapport du Comité d'éthique par le président du Comité d'éthique ou son représentant, Grégory Saint-Génès**



Ce Comité est **obligatoire**, il est totalement **indépendant** dans son fonctionnement, ses décisions, ses saisines.

Il a été saisi à une dizaine de reprises sur des sujets touchant assez fréquemment des **sujets de relation, de respect des valeurs sportives, des propos d'outrage, insultes, de problèmes de sélection** notamment, mais aussi de **conflits entre athlètes ou de propos à caractère sexiste ou sexuel**.

Et le cas échéant, le Comité d'éthique, suite à son **instruction**, et vous pourrez lire les différents cas traités entre 2023, 2024 et début 2025, avec des affaires qui sont en attente de conclusion, considérant qu'il y a des affaires judiciaires qui sont en cours, ont tous, le cas échéant fait l'objet de la saisine de la juridiction compétente, qu'elle soit disciplinaire, administrative ou judiciaire.

### **Point 13 - Rapport de la Commission Médicale par le médecin fédéral ou son représentant, Eric Pantera**

L'année écoulée a été particulièrement dense, à la fois en actions concrètes sur le terrain, en accompagnement de nos sportifs et en structuration de notre réseau médical. Ce rapport est le reflet d'un engagement collectif, passionné et exigeant, au service de la santé, de la contre-performance, mais aussi du bien-être de tous les licenciés handisport.

En 2024 la Commission Médicale nationale a poursuivi son travail de **structuration**, en s'appuyant sur des professionnels de santé expérimentés et engagés, répartis sur l'ensemble du territoire.

Nous comptons désormais onze médecins de disciplines sportives, pleinement investis dans le suivi médical et la prévention au sein de leur discipline respective. Onze médecins régionaux, garants de la déclinaison territoriale des recommandations fédérales. Bien que deux régions restent aujourd'hui encore à couvrir : le Centre Val de Loire et le Grand Est. Neuf médecins agréés pour l'accompagnement des candidats au diplôme sportif conformément aux instructions ministérielles.

À côté de cela, un **réseau solide** : quarante-cinq masseurs kinésithérapeutes, huit infirmiers, deux aides-soignants ; qui assurent un accompagnement au plus près des besoins, y compris pour les disciplines les plus exigeantes.



Dans le cadre du suivi médical réglementaire, l'année 2024 a marqué **un tournant majeur avec le développement de la plateforme** Askamon dédiée à ce suivi médical réglementaire.

Les sportifs d'hiver ont été les premiers à en bénéficier, rejoints début 2025 par les sportifs d'été. Ce nouvel outil, combiné à des webinaires de sensibilisation, permet une meilleure traçabilité des données de santé et une anticipation des risques. Malgré quelques dossiers encore incomplets, notamment en catégorie Espoirs, les résultats sont encourageants. Nous allons poursuivre nos efforts pour une couverture optimale.

2024 a forcément été une année forte par les Jeux paralympiques, grâce à **une préparation médicale minutieuse en amont**, à des réunions médico-techniques régulières et la présence d'un encadrement médical fidèle ; les athlètes sont arrivés en excellente condition physique.

Les fragilités détectées, qu'elles soient psychologiques, métaboliques ou musculo-squelettiques, ont été prises en charge de manière anticipée. Et nous avons également assuré l'accompagnement de démarches sensibles, comme les autorisations à usage thérapeutique.

Notre Commission a également été très présente dans les Congrès médicaux nationaux. Ce **rayonnement** est essentiel pour continuer à faire progresser la connaissance autour du handicap et de la pratique sportive. Par ailleurs, les données des World PArA Athletics ont donné lieu à une première étude épidémiologique des blessures, étude qui fera l'objet d'une thèse en 2025.

Nous avons poursuivi nos actions de **formation** auprès des internes, des kinésithérapeutes, des étudiants, toute discipline paramédicale et apporté notre soutien à la lutte contre le dopage et à la classification.

Nous abordons l'année 2025 avec une volonté forte de consolider et amplifier notre action avec quatre plans forts :

- La poursuite de la structuration du suivi médical réglementaire pour accompagner toujours mieux nos sportifs en optimisant la performance, en veillant à ne pas avoir de contre-performance tout en veillant à leur bien-être global
- La cartographie médicale nationale : une priorité pour garantir une prise en charge cohérente, équitable et accessible sur l'ensemble du territoire
- Le renforcement des collaborations et des partenariats afin de mutualiser nos compétences et nos ressources
- La partie recherche et développement pour bâtir un handisport toujours plus innovant, inclusif et tourné vers l'avenir



---

## Mise en pause de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

---

---

## Reprise de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

---

Fermeture des votes de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025 (sur la plateforme LUMI)

### Point 14 - Examen et réponses aux vœux

**Le premier vœu** a été formulé par le Montpellier Tandem Club Handisport.

Ce vœu porte sur les difficultés rencontrées dans le cadre de l'attribution des licences via le nouveau module de la Fédération Handisport. Il est signalé que, suite à la mise en place du nouvel outil fédéral, la délivrance de la licence saisonnière — indispensable notamment pour garantir l'assurance en cas d'accident — a pu prendre jusqu'à six mois. Le club souligne également les difficultés d'accessibilité numérique pour les personnes déficientes visuelles et propose de rendre le processus plus simple et plus inclusif.

**Réponse :** La Fédération Française Handisport remercie le Montpellier Tandem Club Handisport pour sa vigilance et ses remarques constructives.

Consciente des difficultés rencontrées, notamment par les personnes en situation de handicap visuel, la Fédération a pris en compte les retours concernant l'accessibilité du nouvel outil. Ce module reste évolutif : plus de 300 versions ont déjà été développées pour répondre aux besoins des usagers.

La Fédération confirme que **l'accessibilité numérique est un axe prioritaire de développement**. Plusieurs améliorations sont actuellement en cours :

- Meilleure compatibilité avec les lecteurs d'écran,



- Disponibilité de documents Word lisibles,
- Formulaire accessibles,
- Usage de vocabulaire adapté pour les personnes ayant des difficultés de compréhension ou non-francophones
- Simplification des parcours utilisateurs,
- Ergonomie accrue et lisibilité améliorée

Ces améliorations seront intégrées dans une mise à jour prévue pour la rentrée prochaine.

Il est rappelé que certaines étapes sont encadrées par des **obligations légales** (contrôle d'honorabilité, double validation, RGPD, articles L.212-1 et L.212-9 du Code du sport).

Par ailleurs, les équipes fédérales, en particulier les pôles développement et communication, ont récemment bénéficié d'une formation à l'accessibilité numérique.

La fédération renouvelle ses remerciements aux clubs qui, par leurs signalements, contribuent à l'amélioration continue de ses outils.

**Le deuxième vœu** a été déposé par le Montpellier Club Handisport, également sur la thématique de l'accessibilité numérique.

**Réponse :** Ce vœu recoupe le précédent et reçoit une réponse identique. La fédération confirme son engagement à améliorer les conditions d'accès aux outils numériques pour toutes et tous. Les ajustements mentionnés dans la réponse au vœu n°1 s'appliquent également ici. L'effort porte sur l'ergonomie, l'inclusivité et la simplification globale des interfaces, en tenant compte des retours utilisateurs.

**Le troisième vœu** a été présenté par l'Union Sportive et de Loisirs des Sourds de Metz.

Ce vœu concerne l'évolution de **la gouvernance du sport sourd en France**, et en particulier les relations entre la Fédération Handisport, le Comité de Coordination des Sourds de France, le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), ainsi que la représentation nationale et internationale des personnes sourdes.

**Réponse :** La Fédération Française Handisport souhaite tout d'abord **rassurer** sur l'organisation actuelle du sport sourd. Elle conserve l'entière responsabilité du développement, de la structuration et de



l'organisation des pratiques sportives pour les personnes sourdes dans les disciplines pour lesquelles elle détient la délégation ou qu'elle intègre dans son offre fédérale.

Le changement principal concerne la gouvernance internationale :

- Les missions du Comité de coordination des Sourds de France ont été transférées au CPSF,
- Ce dernier est désormais l'interlocuteur officiel du Comité International des Sports des Sourds, en charge de l'inscription des équipes de France sourdes aux compétitions internationales et européennes
- La FFH reste responsable de la structuration, du développement, de la préparation et de la sélection et de l'organisation des compétitions nationales pour les disciplines sourdes relevant de son champ.

Concernant l'absence d'un forum dédié aux sportifs sourds lors des Journées Nationales Handisport et de l'Assemblée Générale 2025, il est précisé que le programme retenu était centré sur une thématique générale d'inclusion. Ce choix n'avait pas pour but d'exclure, mais au contraire d'intégrer l'ensemble des publics, notamment via l'interprétation en langue des signes française, assurant l'accessibilité des temps d'échange.

Il est également rappelé qu'une réunion dédiée aux clubs sourds avait été proposée en 2024, mais n'a pu se tenir faute de participants. La fédération reste pleinement engagée sur cette question :

- une rencontre est prévue le 27 juin 2025,
- une seconde rencontre est d'ores et déjà programmée entre septembre et octobre 2025,

L'objectif étant de structurer le dialogue avec les clubs et de porter collectivement les ambitions du sport sourd au sein de la FFH.

Ces trois vœux éligibles ont donc été examinés avec attention et ont donné lieu à des réponses détaillées, confirmant l'engagement continu de la Fédération en matière **d'inclusion, d'accessibilité et de concertation** avec les structures affiliées.

## **Point 15 - Présentation des résultats des votes sur les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Secrétaire Général**



Le Secrétaire Général présente les résultats des votes relatifs aux neuf résolutions soumises à l’approbation de l’Assemblée Générale Ordinaire.

**Vous trouverez les résultats des résolutions au sein de l’Annexe du présent document.**

Le total des voix exprimées s’élève à **50 430**.

Répartition des suffrages :

- **Pour** : 45 479 voix
- **Contre** : 1 817 voix
- **Abstentions** : 2 344 voix
- **Non exprimés** : 790 voix (correspondant à six structures n’ayant pas participé au vote)

Les neuf résolutions soumises au vote de l’Assemblée Générale Ordinaire 2025 sont donc **adoptées à une très large majorité**, témoignant de la confiance renouvelée des structures envers les orientations présentées.

## **Point 16 - Clôture de l’Assemblée Générale Ordinaire par le Président de la FFH, Monsieur Gaël RIVIÈRE**

L’ordre du jour de l’Assemblée étant épuisé, le Président prend la parole et déclare :

“ Cette fois, c’est promis, je fais court. Merci d’abord de votre attention, ça a été long, ça a été dense, mais j’ai cru entendre, qu’il y avait une écoute attentive des différentes interventions. Je remercie le Secrétaire Général, je lui faisais la confiance que c’était sans doute la fonction la plus exigeante, elle exige une concentration de tous les instants pour tenir le timing, l’ordre du jour et les imprévus, bravo à lui, bravo à tous, à nous, pour l’organisation de cet événement, aux équipes, au marketing, la communication, l’événementiel.

Merci aux élus, à mon comité directeur qui a aussi tenu des permanences, qui a été au contact du territoire, même s’ils en sont issus aussi, bien sûr.



Donc, nous clôturons ces JNH avec des projets plein la tête. J'espère que nous nous mettrons rapidement au travail après quelques jours de repos, un week-end prolongé qui vient à point nommé j'en suis sûr pour tous, mais en continuant après humilité, car je crois que nous sommes un mouvement qui brille aussi par cette qualité-là, nous sommes fiers de ce que nous sommes, mais nous sommes humbles dans notre manière d'aborder les défis qui nous attendent.

Et pour les succès du futur, tâchons de les construire, de la seule manière dont on peut envisager de conquérir de nouveaux domaines, c'est par le travail, le travail de tous les jours, par la détermination et osons même le dire, parce que cette qualité, ce qualificatif va bien à cette Fédération, je crois: l'acharnement. Nous travaillons avec acharnement, détermination. Continuons ainsi, je suis sûr que c'est la seule manière de construire les succès de demain. Bravo à tous, merci et bon retour chez vous”.

Président de la FFH  
Gaël Rivière

Secrétaire Général de la FFH  
Sylvain Paillette



## ANNEXE – RÉSULTATS DES VOTES

Office on the web Frame IL 2025

### RÉSOLUTION 1



*Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale  
Ordinaire en date du 20 avril 2024*

**VOIX PRÉSENTES :**

**50 430**

	<b>VOIX</b>	<b>%</b>
<b>Oui</b>	<b>45 479</b>	<b>96,16 %</b>
<b>Non</b>	<b>1 817</b>	<b>3,84 %</b>
<b>Abstention</b>	<b>2 344</b>	
<b>Non exprimé</b>	<b>790</b>	



AGO Office on the web Frame

## RÉSOLUTION 2



*Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de renouvellement de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales (CSOE) en date du 16 au 18 octobre 2024*

**VOIX PRÉSENTES : 50 430**

	<b>VOIX</b>	<b>%</b>
<b>Oui</b>	<b>47 192</b>	<b>95,85 %</b>
<b>Non</b>	<b>2 042</b>	<b>4,15 %</b>
<b>Abstention</b>	<b>374</b>	
<b>Non exprimé</b>	<b>822</b>	



Office on the web Frame IL 2025

### RÉSOLUTION 3



*Approbation des comptes annuels 2024*

**VOIX PRÉSENTES : 50 430**

	<b>VOIX</b>	<b>%</b>
<b>Oui</b>	<b>42 342</b>	<b>93,47 %</b>
<b>Non</b>	<b>2 956</b>	<b>6,53 %</b>
<b>Abstention</b>	<b>4 310</b>	
<b>Non exprimé</b>	<b>822</b>	



AGO 18 AVRIL 2025  
Office on the web Frame

**RESOLUTION 4**



*Approbation de la proposition d'affectation du résultat 2024*

**VOIX PRÉSENTES : 50 430**

	<b>VOIX</b>	<b>%</b>
<b>Oui</b>	<b>45 390</b>	<b>95,85 %</b>
<b>Non</b>	<b>1 964</b>	<b>4,15 %</b>
<b>Abstention</b>	<b>2 254</b>	
<b>Non exprimé</b>	<b>822</b>	

---



Office on the web Frame L 2025

## RÉSOLUTION 5



*Approbation du rapport spécial sur les conventions  
réglementées*

**VOIX PRÉSENTES : 50 430**

	<b>VOIX</b>	<b>%</b>
<b>Oui</b>	<b>46 106</b>	<b>97,15 %</b>
<b>Non</b>	<b>1 352</b>	<b>2,85 %</b>
<b>Abstention</b>	<b>2 150</b>	
<b>Non exprimé</b>	<b>822</b>	



Office on the web Frame L 2025

## RÉSOLUTION 6



*Approbation du projet de cotisations, affiliations et licences,  
2025-2026*

**VOIX PRÉSENTES : 50 430**

	<b>VOIX</b>	<b>%</b>
<b>Oui</b>	<b>42 113</b>	<b>95,74 %</b>
<b>Non</b>	<b>1 876</b>	<b>4,26 %</b>
<b>Abstention</b>	<b>5 619</b>	
<b>Non exprimé</b>	<b>822</b>	



Office on the web Frame :IL 2025

## RÉSOLUTION 7



*Approbation du budget prévisionnel 2025*

**VOIX PRÉSENTES : 50 430**

	<b>VOIX</b>	<b>%</b>
<b>Oui</b>	<b>43 010</b>	<b>94,19 %</b>
<b>Non</b>	<b>2 655</b>	<b>5,81 %</b>
<b>Abstention</b>	<b>3 943</b>	
<b>Non exprimé</b>	<b>822</b>	



Office on the web Frame  
AGO - 18 AV

## RÉSOLUTION 8



*Le mandat du Cabinet AUDIT'RS, Commissaire aux comptes titulaire de la FFH, arrivant à expiration, l'Assemblée générale approuve le renouvellement du cabinet AUDIT'RS représenté par Madame Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM dans ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire pour une nouvelle période de 6 exercices, et la nomination du cabinet CAFEX représenté par Monsieur Julien BASLE dans les fonctions de Commissaire aux comptes suppléant pour une période de 6 exercices, soit pour une durée venant à expiration lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes clos de 2030.*

*Les Cabinets AUDIT'RS et CAFEX ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient ces mandats et que rien ne s'y opposait.*

**VOIX PRÉSENTES : 50 430**

	<b>VOIX</b>	<b>%</b>
<b>Oui</b>	<b>46 096</b>	<b>95,46 %</b>
<b>Non</b>	<b>2 191</b>	<b>4,54 %</b>
<b>Abstention</b>	<b>1 321</b>	
<b>Non exprimé</b>	<b>822</b>	



AGO - 18 AVRIL 2025

## RÉSOLUTION 9



***Approbation d'une autorisation donnée au Comité directeur de souscrire un emprunt supplémentaire de 600 k€, portant l'emprunt total à 1,2 M€, afin de financer les travaux de l'immeuble sis 42/44 rue Louis Lumière, 75020 Paris. Ce nouvel emprunt s'ajoute à l'emprunt de 600 k€ voté en Assemblée Générale de 2024***

**VOIX PRÉSENTES : 50 430**

	<b>VOIX</b>	<b>%</b>
<b>Oui</b>	<b>41 023</b>	<b>91,99 %</b>
<b>Non</b>	<b>3 572</b>	<b>8,01 %</b>
<b>Abstention</b>	<b>5 013</b>	
<b>Non exprimé</b>	<b>822</b>	